

# LA PROSTITUTION EN SEINE- MARITIME

Résultats et recommandations - Juin 2021

Diagnostic réalisé dans le cadre de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains de la Seine-Maritime

Ce rapport a été réalisé par Alice DELAIRE, stagiaire auprès de la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité F/H de la Seine-Maritime, Madame Laure Soucaille.



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ce diagnostic a pu voir le jour grâce à la mobilisation de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité F/H (DDDFE), ainsi qu'à toute l'équipe de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité F/H de Normandie (DRDFE).

Ce travail n'aurait pu être possible sans la mobilisation et la contribution de nombreux professionnels ayant consacré une part de leur temps pour alimenter les données de ce diagnostic.

Des remerciements particuliers à :

- Laure Soucaille, Déléguée départementale de la Seine-Maritime aux droits des femmes et à l'égalité F/H de Seine-Maritime.
- Hugues Demoulin, Délégué régional de Normandie aux droits des femmes et à l'égalité F/H de Normandie.
- Cecilia Nguyen, Coordinatrice de programme CASO à la délégation régionale de Normandie de l'association Médecins du Monde.
- Sabine Pons, Responsable de la délégation départementale de Seine-Maritime de l'association Mouvement du Nid à Rouen.
- Christelle Garcia, Cheffe de la brigade répression banditisme au SRPJ de Rouen.
- Xotchil Gonzalez, Assistante sociale du Service de médecine préventive de l'Université de Rouen.

## Chiffre clés :



- **208 professionnels du territoire ont été sollicités** dont 48 en entretien et 160 via la diffusion d'un questionnaire. Les principaux secteurs concernés sont ceux de la justice, de l'ordre public, de la santé, du social et de l'Education nationale



- **Plus de 60% des professionnels déclarent avoir identifié des situations de risque prostitutionnel** en Seine-Maritime



- **Au moins 300 personnes seraient en situation de prostitution** sur le territoire



- Environ **150 annonces de cyber-prostitution actives** par jour en Seine-Maritime



- **Presque la moitié des situations de prostitution concernent des mineurs**



- **66% des situations de prostitution concernent des femmes**, 12,5% concernent des personnes transgenres et 10,6% concernent des hommes



- **Plus de la moitié des professionnels ne se sentent pas suffisamment informés et formés** sur le phénomène prostitutionnel

## **Avertissement :**

Les données présentées dans ce diagnostic n'ont pas de valeur absolue en dehors du contexte de ce travail et ne peuvent être comparées de manière brute, car elles ne représentent pas objectivement l'intégralité de la réalité du phénomène prostitutionnel en Seine-Maritime. Il est indispensable de citer le cadre méthodologique dans lequel elles s'inscrivent.

Les éléments recueillis sont déclaratifs et comportent en cela des difficultés d'interprétation dues au fait qu'ils reflètent :

- l'intérêt porté au sujet de la prostitution, au niveau individuel pour chacun des professionnels et bénévoles interrogés ;
- les niveaux de sensibilisation et de formation des professionnels et bénévoles à la problématique du système prostitutionnel ;
- des faits qui ont été, pour un certain nombre d'entre eux, rapportés par les personnes victimes.

Quant aux données issues de la cyber-prostitution, elles sont déclaratives et reflètent une photographie, à un instant défini, d'un phénomène dynamique.

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	0
<b>Chiffre clés</b> :.....	2
<b>Avertissement</b> :.....	3
<b>Abréviations</b> :.....	6
<b>Introduction</b> .....	7
<b>Plan du diagnostic</b> :.....	8
<b>Partie I : Présentation du phénomène prostitutionnel en France et en Seine-Maritime</b> .....	9
I) Qu'entend-on par prostitution et proxénétisme en France ?.....	9
a) « <i>La prostitution</i> ».....	9
b) « <i>Le proxénétisme</i> ».....	12
c) <i>Les nouveaux défis</i> .....	15
II) Cadre législatif : la position abolitionniste de la France.....	18
a) <i>Les textes législatifs et événements marquants en France concernant la prostitution et le proxénétisme</i> .....	18
b) <i>La loi du 13 avril 2016 : un tournant vers l'abolitionnisme</i> .....	20
c) <i>Exemples de réglementations en Europe</i> .....	22
III) Etat des lieux de la prostitution en France et en Seine-Maritime.....	24
a) <i>Les chiffres du territoire national</i> .....	24
b) <i>Etat des lieux en Seine-Maritime</i> .....	28
c) <i>La mise en place de la commission en Seine-Maritime</i> .....	31
d) <i>Les acteurs locaux concernés</i> .....	33
<b>Partie II : Le diagnostic sur la prostitution en Seine-Maritime</b> .....	36
I) Méthodologie.....	36
a) <i>Objectifs</i> .....	36
b) <i>La collecte des données et leurs limites</i> .....	37
II) Résultats de l'enquête.....	41
a) <i>Les résultats de l'enquête qualitative</i> .....	41
b) <i>Les résultats de l'enquête quantitative</i> .....	45
c) <i>Les résultats de l'enquête internet</i> .....	57
III) Analyse des résultats.....	60

<b>Partie III : Conclusion et recommandations</b> .....	62
<b>Annexes</b> .....	66
Annexe 1 : les 6 points clés de la loi 2016-444 .....	66
Annexe 2 : Revue de Presse et de littérature .....	67
Annexe 3 : Structures sollicitées en entretien.....	69
Annexe 4 : Structures sollicitées pour le questionnaire en ligne.....	71
Annexe 5 : Extrait du Questionnaire en ligne .....	74

## **Abréviations :**

**DDDFE** : Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité F/H

**DRDFE** : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité F/H

**OCRTEH** : Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains

**ACPE** : Agir Contre la Prostitution des Enfants

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ODPE** : Observatoire Départementale sur la Protection de l'Enfance

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**CIDFF** : Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles

**CSAPA** : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**CAARUD** : Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues

**ACT** : Appartement de Coordination Thérapeutique

**SAO** : Service d'Accueil et d'Orientation

**CADA** : Centre d'Accueil pour demandeurs d'Asile

**SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

# Introduction

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, créée par la loi n°2016-444 du 13 avril 2016.

Placée sous l'autorité du préfet, elle vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. De plus, elle est chargée d'élaborer une stratégie départementale de coordination des actions en direction de ce public et d'offrir à travers un parcours de sortie, une alternative crédible à cette dernière.

La commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains s'est installée en mars 2019 en Seine-Maritime et se réunit régulièrement sous l'autorité du préfet, M. Pierre-André DURAND. Lors de sa dernière réunion le 4 novembre 2020, la commission a défini 4 axes de travail :

- connaissance du phénomène en Seine-Maritime ;
- prévention – professionnalisation – communication ;
- mobilisation et coordination des acteurs sur toutes les dimensions de l'accompagnement dans et hors parcours de sortie ;
- répression : lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Ce diagnostic se veut répondre à chacun de ces axes en ayant les objectifs suivant :

- établir un chiffrage *a minima* du nombre de personnes en situation ou en risque de prostitution en Seine-Maritime ;
- identifier les structures susceptibles de rencontrer ces personnes ainsi que leurs méthodes de travail et leurs besoins ;
- poser les bases d'une culture commune afin de pouvoir mettre en place un réseau d'acteurs informés et formés sur le phénomène prostitutionnel ;
- proposer des pistes d'action pour prévenir la prostitution et accompagner les personnes en situation de prostitution.

## **Plan du diagnostic :**

- Ce rapport présente, dans une première partie, le phénomène prostitutionnel tel qu'il est rencontré et traité en France et établit une brève comparaison entre les différentes politiques menées dans d'autres pays européens.
- La seconde partie explicite la méthodologie utilisée quant à l'élaboration de ce travail ainsi que ses résultats et ses principales conclusions.
- Enfin, la troisième partie formule des recommandations et propose des pistes d'actions visant à alimenter une stratégie départementale en matière d'accompagnement des personnes en situation de prostitution et de lutte contre le proxénétisme.

# Partie I : Présentation du phénomène prostitutionnel en France et en Seine-Maritime

La prévention et la lutte contre la prostitution constituent aujourd'hui une préoccupation à part entière des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes en France. À ce titre, elle figure dans le 5ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019). Dans ce sens, la loi du 13 avril 2016 vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.

L'actuelle ministre déléguée, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité et l'égalité des chances, Mme Elisabeth Moreno, a réaffirmé le soutien et l'engagement du gouvernement français dans la mise en œuvre de cette loi lors d'une interview donnée à l'association Mouvement du Nid à l'occasion du cinquième anniversaire de sa promulgation.<sup>1</sup>

## I) Qu'entend-on par prostitution et proxénétisme en France ?

### a) « *La prostitution* »

L'étymologie du mot provient du latin et signifie tout ce qui est devant/ placé/ posé. C'est donc celui ou celle qui s'expose aux regards.

On l'associe généralement à une pratique de rue car c'est la rencontre immédiate entre l'offre et la demande sans médiation. Cette rencontre selon Stéphanie Pryn<sup>2</sup> dans « Stigmate et métier. Une approche sociologique de la prostitution de rue » est divisée en un faisceau de tâches dont **le racolage** (moment de la rencontre) puis **la négociation** et enfin **la passe**. (Les conditions de ces deux derniers sont souvent précarisées). On a aussi la prostitution abritée dans des lieux où ce n'est pas la vocation première comme les bars, les salons de massage etc.

Toujours selon la sociologie le terme de prostitution renvoie à l'idée d'un « **objet sale** ». Néanmoins, avec l'épidémie de Sida des années 1990 et le développement d'une population de

---

<sup>1</sup> Interview « Elisabeth Moreno : « Toutes les personnes prostituées qui le souhaitent doivent avoir accès à un parcours de sortie de la prostitution » » par Sandrine Goldschmidt le 13 avril 2021.

<sup>2</sup> Sociologue, Maître de conférences à l'université de Lille III.

personnes prostituées migrantes souvent très visible dans l'espace public, ce phénomène s'est vu fortement politisé depuis ces trente dernières années. La prostitution n'en perd pas pour autant son stigmate et reste perçue comme une pratique déviante. C'est à dire relevant de pratiques non conformes aux normes sociales.

On a tendance à percevoir la prostitution seulement sous l'angle de la personne prostituée. Seulement ce phénomène comporte différents acteurs. D'une part, l'offre qui se compose d'hommes, de femmes de personnes transgenres<sup>3</sup> souvent directement liés à un réseau de proxénètes et d'autre part, de la demande qui comprend les clients (à majorité masculine). La prostitution ne saurait alors se définir que sous l'angle de la personne qui se prostitue comme l'entendent les définitions du Petit Larousse, du dictionnaire de l'Académie Française ou celle du code pénal.

**Définition de « Prostitution » par Le Petit Larousse :** Acte par lequel une personne consent habituellement à pratiquer des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'autres personnes moyennant rémunération. Littéraire. Action de prostituer, d'avilir, de dégrader quelque chose de respectable : La prostitution de l'art entre les mains de marchands.

**Définition de « Prostitution » du dictionnaire de l'Académie française :** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « débauche » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté du latin prostitution, « prostitution, profanation ». Le fait d'avoir des relations sexuelles en échange d'une rétribution ; activité consistant en la pratique régulière de telles relations. La loi n'interdit pas la prostitution, mais le racolage et le proxénétisme. Tomber dans la prostitution. Un réseau de prostitution. Prostitution clandestine, occasionnelle. ANTIQ. Prostitution sacrée, que pratiquaient, dans des pays du Proche-Orient et du bassin méditerranéen, auprès de certains temples et au profit de ceux-ci, les servantes des déesses de l'amour ou de la fertilité. Le temple d'Aphrodite, à Corinthe, était un lieu de prostitution sacrée. Fig. Dégradation, avilissement auxquels on consent par appétit des biens, des honneurs, etc. Il refuse la prostitution de son talent. La prostitution des consciences.

**Le code pénal français** ne donne pas une définition précise des actes tombant sous la qualification de prostitution. Cependant dans un arrêt de la Chambre criminelle du 27 mars 1996, les juges considèrent que la prostitution « consiste à se prêter, moyennant une rémunération, à des contacts physiques de quelque nature qu'ils soient, afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui ».

---

<sup>3</sup> Qui concerne les personnes dont l'identité sexuelle psychique ne correspond pas au sexe biologique.

Ces définitions reprennent trois notions. Celle du **rapport sexuel**, celle de **la récurrence** et celle de **la rémunération** (il n'est pas dit qu'elle soit monétaire). Ces caractéristiques restent ambiguës car la frontière entre la prostitution et les actes relevant de la norme de « l'amour » est floue. En effet, dans bon nombre de sociétés la rétribution de la femme par l'homme fait partie intégrante des relations amoureuses ou conjugales.

Cependant il reste une différence décisive, celle **du stigmatisme qui pèse sur la personne prostituée**. Cette question centrale rend compte de la pratique déviante associée à la prostitution et de celle du « **stigmatisme de la pute** » comme étant une femme qui ne se conforme pas à l'image que l'on se fait de la « femme épouse » et qui utilise son corps ouvertement à des fins économiques.

**La prostitution ne peut alors être définie par des critères objectifs mais doit être appréhendée comme le résultat d'un processus social de désignation.**

#### **Pratiques relevant de la prostitution**

- **Le michetonnage** (= consentement à des relations romantico-sexuelles en échange de faveurs financières ou matérielles) ;
- **L'escorting** (= Passer du temps et/ou offrir des relations romantiques voire sexuelles avec une personne en échange de faveurs financières ou matérielles) ;
- **Le phénomène du "loverboy"** (= consentement à des relations sexuelles avec de prétendus amis de ce dernier sous prétexte de devoir rendre un service) ;
- Le consentement à des relations sexuelles **en échange d'un hébergement ou d'un loyer réduit** ;
- L'envoi direct de photos dénudées de son corps **en échange d'une rémunération ou de biens matériels** ;
- La diffusion sur les réseaux sociaux de photos dénudées de son corps **en échange d'une rémunération ou de biens matériels** ;
- Le consentement à des relations sexuelles occasionnelles **en échange de biens financiers ou matériels ou de services**.

## *b) « Le proxénétisme »*

Le terme « proxénétisme » est la plupart du temps défini à partir de celui de la prostitution. Il désigne **une diversité de situations relevant soit du soutien, soit de la contrainte à la prostitution d'autrui.**

Relève du soutien toute facilitation ou protection de la prostitution d'autrui. Le proxénétisme de contrainte englobe toutes les situations de pression sur une personne en vue de l'amener à se prostituer.

Selon **l'article 225-5 du code pénal**, le proxénétisme est le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ;
- de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ;
- d'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.
  - De plus, est assimilé au proxénétisme le fait par quiconque, de quelque manière que ce soit :
    - de faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui ;
    - de faciliter à un proxénète la justification de ressources fictives ;
    - de ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie tout en vivant avec une personne qui se livre habituellement à la prostitution ou tout en étant en relations habituelles avec une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution ;
    - d'entraver l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par les organismes qualifiés à l'égard de personnes en danger de prostitution ou se livrant à la prostitution.

Le proxénétisme est une notion différente de celle de la **traite des êtres humains**. Elle désigne généralement le processus par lequel des personnes sont placées ou maintenues en situation d'exploitation à des fins économiques. Une résolution des Nations Unies<sup>4</sup> a fourni la première définition internationalement acceptée de la traite des personnes soit « *Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.* »

En France une structure spécialisée a été créée en 1958 au sein du ministère de l'Intérieur, pour lutter contre le proxénétisme : **l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH)**.

Placée sous l'autorité du directeur central de la police judiciaire, elle est chargée de :

- centraliser tous les renseignements sur la prostitution et le proxénétisme au niveau national et international ;
- d'analyser et mesurer l'évolution des réseaux et des comportements, développer de nouvelles stratégies de lutte ;
- d'assurer et suivre la coopération nationale et internationale (traités de coopération, liaison avec Europol, Interpol...) ;
- de mener et coordonner les opérations tendant à la répression de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.



---

<sup>4</sup> L'adoption en 2000 du protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

Ainsi l'OCRTEH répond au **Protocole de Palerme**<sup>5</sup> que la France a signé en 2003 et tente de prévenir la traite, de punir les trafiquants et de protéger les victimes comme l'exige cette convention.

---

<sup>5</sup> protocole additionnel à la convention de l'ONU contre la criminalité organisée, explicitée dans les textes législatifs qui ont marqué la France concernant la prostitution.

### *c) Les nouveaux défis*

Après une montée en puissance, dans les années 1990, de l'exploitation sexuelle par des réseaux étrangers, **la part de la prostitution française redevient importante** selon l'OCRTEH. Cette augmentation est aussi constatée par la Fondation Scelles, à un niveau international, qui rappelle dans sa dernière étude de 548 pages intitulée « Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses » que « *jamais les facteurs de vulnérabilité n'ont été aussi nombreux et les exploitations des êtres humains aussi intenses, alors même que les relations femmes/hommes sont au cœur des débats* ». Cette tendance à la hausse s'explique par les transformations de notre société qui engendrent de nouveaux défis concernant la lutte contre le système prostitutionnel et la traite des êtres humains.

#### **- La prostitution : un cycle de violences**

La prostitution en France recouvre des manifestations très diverses : prostitution de rue ou via Internet, prostitution étudiante, prostitution occasionnelle, etc. Si le phénomène est difficile à quantifier, il ressort cependant des données existantes que les personnes prostituées sont principalement des femmes, et que l'immense majorité de celles qui sont prostituées sur la voie publique, le sont par un proxénète ou un réseau de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

**La précarité et la vulnérabilité sont des facteurs déterminants d'entrée et de maintien dans la prostitution.** La prostitution est un univers marqué par **des violences** d'une extrême gravité et des séquelles psychologiques et physiologiques majeures. La prostitution est considérée en France comme une violence en soi, plus précisément **une violence faite aux femmes**.

#### **- L'essor du proxénétisme dit « de cité »**

Jeunes délinquants français, déjà connus pour d'autres types de criminalité (trafic de stupéfiants, vols avec violence...), recrutant des jeunes filles souvent mineures et en position de vulnérabilité (déscolarisées et en rupture familiale), afin de les exploiter sexuellement.

Cette nouvelle forme de proxénétisme est en forte progression dans les grandes agglomérations françaises. Elle représente désormais **la moitié des affaires de proxénétisme traitées** par les services d'enquêtes et contribue à **l'explosion de la prostitution de victimes mineures** (+571% en cinq ans).

#### **- Les crises migratoires**

Le monde connaît actuellement une grande crise migratoire. Prises dans les conflits politiques ou militaires, les persécutions, la misère, les changements climatiques ou les catastrophes naturelles..., les populations locales sont victimes d'exactions : tortures et exploitation sexuelle, mariages et prostitution forcés, viol comme butin ou arme de guerre. Les personnes qui cherchent à fuir s'exposent à des risques d'exploitation car les passeurs, les soldats

ou les réseaux criminels sont là pour tirer profit de leur vulnérabilité, pendant le voyage, dans les camps de réfugiés ou dans les pays « d'accueil ». Ainsi, les réseaux criminels nigériens ont considérablement amplifié leurs activités, selon la Fondation Scelles, et tiré profit des migrations vers l'Europe : plus de 36 000 personnes nigérianes (en majorité des femmes) auraient atteint l'Italie en 2016 ; en France, 28 % des réseaux de prostitution démantelés en 2016 étaient nigériens.

#### - **Le cyberproxénétisme**

Le proxénétisme « de cité » précédemment cité est particulièrement lié à celui du cyberproxénétisme. « *La prostitution et l'exploitation sexuelle sur Internet apparaissent comme un fléau en pleine expansion* », constate la Fondation Scelles. De plus, en 5 ans le nombre d'affaires de proxénétisme de cité a augmenté de 657% selon l'OCRTEH)

**Il représenterait près des deux tiers de la prostitution en France**, selon ce même rapport, et se développe y compris hors des grandes métropoles. En effet, en plus des sites d'escortes, des messages proposant des services sexuels s'invitent sur des sites de rencontres, sur des forums liés à la sexualité et sur des sites sans lien direct avec cette thématique. Le numérique facilite la **dissimulation**, l'**anonymat** et la **discrétion** qui permettent de développer des activités illicites.

Ces plateformes sont devenues les nouveaux lieux de **l'exploitation sexuelle en ligne**, industrie en plein essor. Dès lors, la prostitution se fait aujourd'hui généralement par le biais d'annonces sur des sites spécialisés avec rendez-vous dans des hôtels bas de gamme ou appartements loués pour de courts séjours. Ce type de prostitution est souvent mobile sur le territoire national voire international, on parle de « **prostitution tournante** ».

#### - **La « prostitution 2.0 »**

La prostitution 2.0 désigne principalement **l'industrie de la pornographie** qui a envahi internet. En ajoutant une caméra à l'acte prostitutionnel, la pornographie est vite devenue la raison d'être de l'internet. Les termes pornographiques sont systématiquement les plus recherchés sur Google à travers le monde, selon le rapport de la Fondation Scelles. Les petites annonces « coquines » se ne situent plus en pages finales des journaux, elles se retrouvent désormais en ligne.

Ces changements ainsi que la pénalisation des clients instaurée par la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, ont contribué à favoriser **l'apparition d'une prostitution discrète** basée sur l'utilisation d'annonces en ligne avec rendez-vous en hôtels ou appartements loués.

**La prostitution de voie publique, majoritaire jusqu'en 2016, ne représente plus que 22% de l'ensemble des pratiques en 2019 et 9% en 2020.**

## - L'impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid 19 a eu un impact sur le fonctionnement de l'activité prostitutionnelle en réduisant la prostitution de voie publique et en précarisant davantage les personnes en situation de prostitution.

Concernant la chute de l'activité prostitutionnelle de voie publique, la prostitution logée (appartements/ chambres d'hôtel loués) a été, quant à elle, peu impactée par la crise sanitaire selon l'OCRTEH. La migration de prostitution de rue vers une prostitution logée était déjà une tendance forte constatée depuis plusieurs années mais elle a été accentuée sur cette période de crise sanitaire. Concernant la prostitution dans des salons de massage asiatiques, la fermeture des salons pendant la crise sanitaire a entraîné, de fait, une chute de leur activité.

Enfin, le contexte sanitaire a accentué la précarisation des personnes en situation de prostitution. La chute de leur clientèle les a contraintes à baisser leurs tarifs voire à cesser complètement leur activité, les amenant à des situations dramatiques. Elles subissent des difficultés économiques liées à la faible proportion de clients et se retrouvent davantage isolées et exposées à des violences diverses, notamment sexuelles.

**La situation du phénomène prostitutionnel en France est particulièrement inquiétante et a poussé cette dernière à confirmer sa position abolitionniste avec l'adoption de la loi du 13 avril 2016. Cette loi met définitivement fin au courant réglementariste qui fut autrefois présent dans la législation française.**

## II) Cadre législatif : la position abolitionniste de la France

Deux faits doivent être pris en compte lorsque l'on se penche sur le rapport entre le droit et la prostitution :

- **la prostitution relève de multiples branches du droit** (civil, pénal, administratif) ce qui rend le sujet complexe à aborder du point de vue du droit ;
- **elle est rarement prise en compte directement par le droit.**

### *a) Les textes législatifs et événements marquants en France concernant la prostitution et le proxénétisme*

La France a une longue histoire réglementariste<sup>6</sup> mais a fait le choix de se positionner en tant qu'abolitionniste. On considère la personne prostituée comme victime d'un système. Il faut donc lui venir en aide pour qu'elle s'en sorte.

**Cette affirmation est marquée par plusieurs lois et événements en France :**

#### **- La loi « Marthe Richard » de 1946**

Elle met définitivement fin au système réglementariste. Les maisons closes sont fermées, cependant l'inscription des prostituées sur un fichier sanitaire et social était obligatoire et l'exercice de la prostitution limité à des lieux circonscrits (maisons de tolérance en l'occurrence). Mais déjà les paradoxes du régime juridique de la prostitution apparaissent, puisque, si l'exercice de la prostitution était autorisé, les contrats portant sur la prostitution étaient nuls.

#### **- La convention de l'ONU de 1949 ratifiée en 1960 par la France**

La France ratifie la convention internationale qui définit la prostitution comme une activité incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine. Cette politique n'effectue toutefois aucune distinction entre prostitution libre et forcée. La France se range donc du côté des abolitionnistes. Le racolage est une infraction. Ces ordonnances suppriment alors les vestiges du réglementarisme en France et définissent la prostitution comme un fléau social au même titre que l'alcoolisme. La prostituée n'est plus une menace pour la santé publique mais une victime « d'inadaptation sociale ».

#### **- La loi de 1975 intensifiant la répression du proxénétisme**

Suite à cette loi, un mouvement de contestations des personnes en situation de prostitution est apparu, appelé « la révolte des prostituées de Saint-Nizier ». C'est la première fois qu'une « grève » des travailleuses du sexe a une répercussion mondiale dans les médias. Le 2 juin est

---

<sup>6</sup> Voir le prochain encadré.

célébré dans le monde entier comme étant la Journée Internationale des Prostituées et la grève marque le début du mouvement contemporain des droits des travailleuses du sexe.

#### **Les différents régimes juridiques existants autour de la prostitution dans le monde :**

**Le prohibitionnisme :** C'est une interdiction pénale de la prostitution, tout acteur commettant une infraction s'expose à des sanctions. Par conséquent, tant les personnes se livrant à la prostitution, que les acheteurs de services sexuels et ceux qui exploitent la prostitution sont considérés comme des délinquants.

**L'abolitionnisme :** Il vise, originellement, l'abolition de la réglementation relative à la prostitution. À l'origine de ce mouvement une féministe anglaise, Josephine Butler qui luttait autant contre les mauvais traitements faits aux prostituées et leur stigmatisation que contre l'immoralité étatique consistant à encourager leur activité. Ainsi, si l'objet de la lutte est bien l'abolition de la réglementation, la prostitution reste immorale. La différence idéologique avec le réglementarisme se situe donc essentiellement dans l'appréhension de la victime : dans le cas du réglementarisme, les victimes sont la société, et plus particulièrement les « honnêtes femmes », dans le cas de l'abolitionnisme, ce sont les femmes, et plus particulièrement les prostituées.

**Le Néo-Abolitionnisme :** Cette variante considère que la responsabilité de l'acte prostitutionnel incombe à l'acheteur. Ce dernier est alors le premier réprimé dans la législation.

**Le réglementarisme :** La prostitution est ici une activité autorisée et par voie de conséquence soumise à une réglementation. Considérée comme un « mal nécessaire », la prostitution doit alors être canalisée afin d'éviter la contamination, tant des maladies vénériennes que de l'immoralisme contenu dans la prostitution. Dans cette perspective, le réglementarisme correspond plus à un contrôle qu'à une organisation de l'activité de prostitution. Les prostituées doivent être ici inscrites sur un fichier sanitaire et social, elles sont contraintes à des visites médicales régulières et l'exercice de la prostitution est limité à des lieux déterminés dans un but de protection de l'ordre public dans toutes ses composantes.

**Le Néo-réglementarisme :** La prostitution est considérée comme un métier à part entière avec des droits et des devoirs.

Définitions tirées de « *Le traitement juridique de la prostitution* » de Sarah-Marie Maffesoli dans Sociétés 2008/1 (n° 99).

#### **- Les années 1980 et l'arrivée des maladies sexuellement transmissibles**

Les pouvoirs publics se saisissent alors du phénomène de la prostitution surtout d'un point de vue sanitaire.

**- La loi de 1994 sur la distinction entre racolage passif et actif**

**- La loi de 2002 relative à l'autorité parentale**

Le recours à la prostitution auprès de personnes mineures est pénalisé.

**- La loi Sécurité Intérieure de 2003 et le rétablissement du racolage passif**

Cette loi octroie aussi un titre de séjour temporaire en échange d'un témoignage ou d'une plainte contre l'auteur d'une infraction de traite ou de proxénétisme. La France garde une ligne abolitionniste teintée de prohibitionnisme.

**- La résolution du Parlement Européen de 2013**

La Résolution du Parlement européen du 6 février 2013 portant sur l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles inclut également la prostitution dans la liste des violences faites aux femmes et violations des droits humains.

**-La loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste** a créé de nouvelles modifications concernant la lutte contre la prostitution et le proxénétisme des mineurs.

*b) La loi du 13 avril 2016 : un tournant vers l'abolitionnisme*

Visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, elle a pour principales dispositions :

- 1 Abrogation du délit de racolage : les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes ;
- 2 Responsabilisation des clients : ils sont désormais passibles d'une contravention de 1 500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont renforcés ;
- 3 Mesures de protection et d'accompagnement : un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fond dédié ;
- 4 Actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps entre dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté ;
- 5 Autorisation provisoire de séjour de six mois (et droit au travail) : pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un parcours de sortie de la prostitution ;
- 6 Instauration d'une nouvelle instance présente dans les départements : son but est de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution.

**Plusieurs mesures sont particulièrement intéressantes concernant la position abolitionniste de la France face à la prostitution :**

→ **la création d'une contravention de 5e catégorie** avec une amende de 1.500 euros pour les clients ayant recours à la prostitution d'une personne majeure. La récidive sera un délit puni de 3.750 euros d'amende. Le recours à une prostituée mineure, enceinte ou handicapée est déjà sanctionné de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende ;

→ **la création d'un "stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels"** qui peut être une peine alternative ou complémentaire aux poursuites, sur le modèle des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Ce stage se déroule auprès d'associations agréées ;

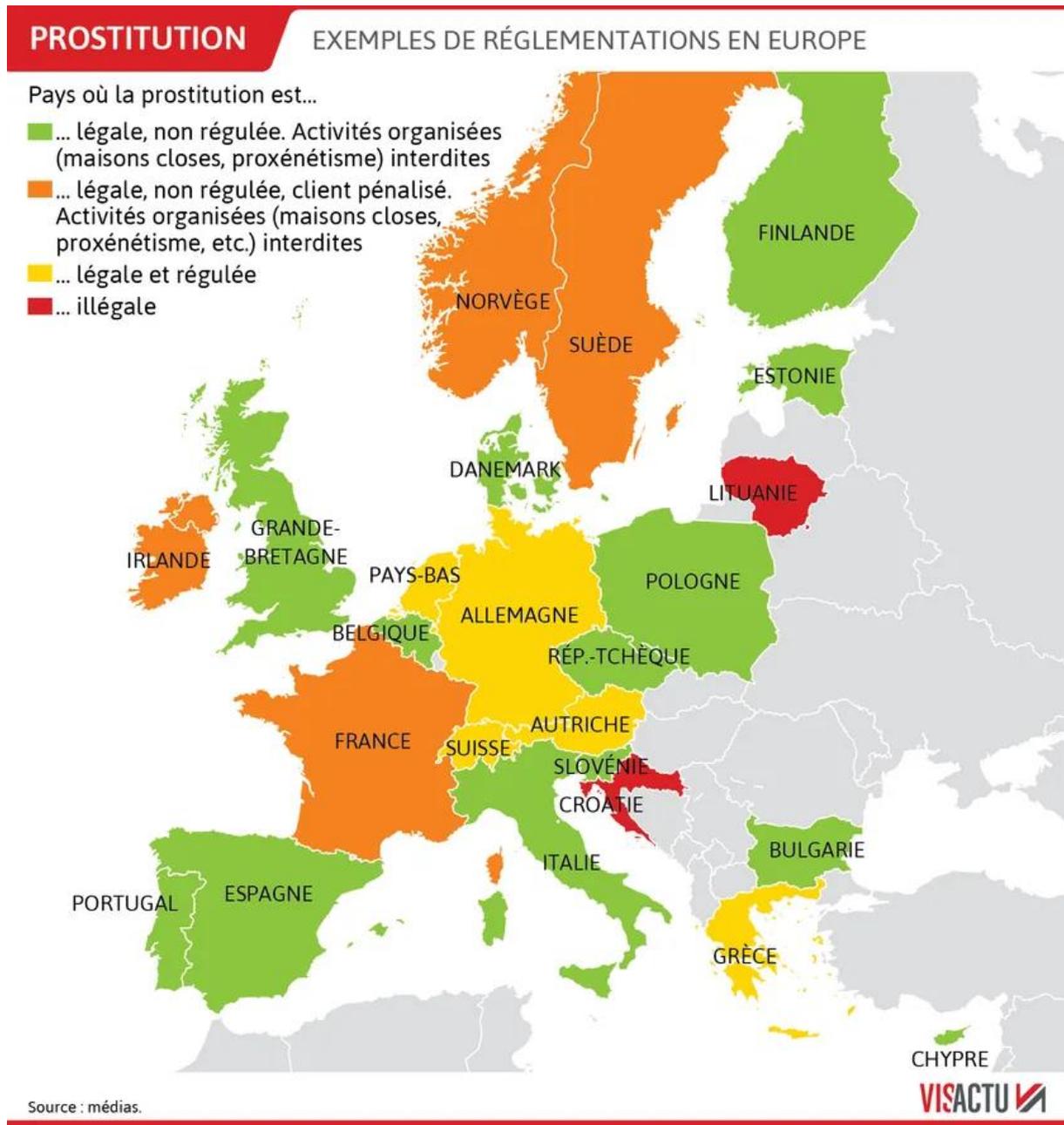
→ **le délit de racolage public est abrogé.** Il sanctionnait *« le fait par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ».*

**Cette loi s'inscrit dans la lignée de l'idéologie « néo-abolitionniste »** selon laquelle *« pénaliser la demande permettrait de réduire l'offre de relations sexuelles tarifées ».* Cette position adoptée par le législateur français pour lutter contre le phénomène prostitutionnel est en effet marquée par la volonté affirmée de ne pas sanctionner la personne qui se prostitue. L'activité prostitutionnelle n'est alors volontairement pas favorisée, et les obstacles à la liberté de son exercice se justifient par l'objectif de protection de la personne prostituée en tant que « victime à protéger des autres, mais aussi d'elle-même ».

**L'échelon départemental devient central** puisqu'il sera l'acteur de première ligne des mesures de protection et d'accompagnement des victimes de prostitution avec la création des commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Ces commissions, dans lesquelles sont représentées des institutions publiques et des associations agréées, ont deux missions :

- définir la stratégie de lutte contre le système prostitutionnel à l'échelle du département ;
- étudier les demandes d'entrée dans des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

### c) Exemples de réglementations en Europe



- **L'Allemagne, la Suisse** ou encore les **Pays-Bas** font partis des pays réglementaristes ;
- En Europe, **la Suède** est le premier pays à vraiment adopter le modèle abolitionniste en pénalisant les clients en 1999. **La Norvège** a ensuite suivi, tout comme **l'Irlande** et depuis 2016 **la France** ;
- Le prohibitionnisme est le modèle instauré **en Lituanie** ou **en Croatie** ;

- Les pays comme **l'Espagne** ou **l'Italie** ont ratifié des textes abolitionnistes mais ne s'inscrivent pas totalement dans cette position.

### **L'exemple de l'Allemagne :**

En 2002 l'Allemagne a rendu la prostitution légale et les maisons closes autorisées tout en laissant la possibilité aux "Länder" d'interdire l'exercice de la prostitution à certains moments de la journée ou dans certains endroits.

La criminalité au sein de ce milieu ayant augmenté, elle a mis en place en 2018 une loi pour la protection des personnes en situation de prostitution. Les "travailleuses du sexe" doivent désormais s'enregistrer auprès de l'administration, au risque de devoir payer une amende de 1 000 euros. Elle prévoit également l'utilisation obligatoire du préservatif ou encore l'obligation pour les tenanciers de maisons closes d'obtenir une autorisation.

Ainsi la législation des pays d'Europe reste incontestablement hétérogène en matière de prostitution. Néanmoins l'ensemble de ces pays a connu une augmentation du phénomène prostitutionnel peu importe la législation adoptée. Le récent rapport de la Fondation Scelles<sup>7</sup> fait état d'un marché de l'exploitation sexuelle qui continue de se développer « *en dépit des efforts variés, parfois contradictoires et trop souvent isolés, du nombre d'organisations publiques et privées qui ne se résignent pas à voir des victimes de plus en plus jeunes subir des violences toujours plus intolérables* ». Que ce soit par les crises économiques, migratoires ou dernièrement sanitaires, les réseaux de traite et d'exploitation ont plus que jamais augmenté et la France n'est pas un pays exempté.

---

<sup>7</sup> « SYSTEME PROSTITUTIONNEL, Nouveaux défis, nouvelles réponses », 5<sup>ème</sup> rapport mondial sous la direction d'Yves Charpenel.

### III) Etat des lieux de la prostitution en France et en Seine-Maritime

La quantification et la qualification du phénomène prostitutionnel restent des tâches difficiles de par l'invisibilité et la complexité du système prostitutionnel. De plus, ce dernier a connu plusieurs bouleversements liés aux contextes économiques, sanitaires, migratoires mais aussi à l'avancée technologique de nos sociétés contemporaines. La prostitution d'aujourd'hui n'est pas la même qu'hier et sera encore moins identique à celle de demain. La Seine-Maritime, malgré ses particularités, reste, quant à elle, un reflet de ces changements au niveau local.

#### *a) Les chiffres du territoire national*

Afin de dresser un panorama du phénomène prostitutionnel, quatre études seront utilisées :

- Celle de l'OCRTEH de 2020 et de 2019 et du 5<sup>ème</sup> rapport de la Fondation Scelles concernant les données liées au proxénétisme et à la traite des êtres humains ;
- Celle de l'enquête PROSCOST<sup>8</sup> concernant l'estimation du coût économique et social de la prostitution en France ;
- Celle de l'Etude ProSanté 2010-2011, publiée par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes de l'époque ;
- La dernière enquête du ministère de l'Intérieur datant de 2019, concernant les données liées aux personnes en situation de prostitution.

Ces données ne reflètent pas l'entièreté de la réalité prostitutionnelle en France mais tentent de décrypter au mieux ce phénomène.

---

<sup>8</sup> « Estimation du coût économique et social de la prostitution en France », mai 2015

## Données concernant la prostitution des majeurs en France :

- **Entre 30 000 et 50 000 personnes en situation de prostitution** soit une hausse de 35% par rapport à 2014 ;
- **85% sont des femmes**, 10% sont des hommes, 5% sont des personnes transgenres ;
- **62% relevaient d'offres en ligne** en 2014. On peut imaginer que ce pourcentage a considérablement augmenté depuis ;
- **30% relevaient de l'activité de rue** en 2014. On peut imaginer aussi que ce pourcentage a probablement baissé depuis, conséquence de la crise sanitaire mais aussi de l'apparition de nouvelles formes de prostitution<sup>9</sup> ;
- **8% relevaient de prostitution « indoor »** en 2014 (bars à « hôtesse », salons de massages etc) ;
- **chaque année la prostitution coûterait à la France 1,6 milliards d'euros**, dont 311 millions d'euros de coûts humains et 853 millions d'euros issus de l'évasion fiscale de l'argent de la prostitution. Le coût humain de la prostitution comprend les viols et tentatives de viols (19 millions), la surmortalité liée à la prostitution (132 millions), les autres violences physiques (89 millions) et les autres violences psychologiques (71 millions) ;
- **le taux de suicide des personnes prostituées est 12 fois plus élevé** que celui de la population générale et il y a **6 fois plus de viols chez les personnes prostituées** que dans la population générale ;
- **51% des personnes prostituées interrogées ont subi une ou des violences physiques** et **64% une ou des violences psychologiques** au cours des 12 derniers mois.

---

<sup>9</sup> Voir partie sur les changements du système prostitutionnel en France

## Données concernant la prostitution des mineurs en France :

- entre 6 000 et 10 000 mineurs seraient concernés par an ;
- d'après l'OCRTEH, le nombre de mineurs victimes identifiées dans des procédures pour traite des êtres humains et proxénétisme a crû de 657% entre 2015 et 2020.
- 66% des affaires de proxénétisme traitées par les services d'enquêtes en 2020 relèvent du proxénétisme de cité et concernent 210 victimes mineures;
- la majorité des victimes mineures sont des filles entre 13 et 16 ans et 94% sont de nationalité française ;
- selon l'ACPE<sup>10</sup>, la brigade de protection des mineurs de Paris témoigne d'une constante augmentation des affaires de proxénétisme sur mineurs ;
- on appelle « l'effet Zahia » en référence à Zahia Dehar<sup>11</sup>, la « tendance » des jeunes adolescentes à accepter de se vendre ponctuellement pour de l'argent. Elles voient dans ce parcours un modèle d'ascension sociale ;
- la prostitution de mineurs est souvent le fait de **petits amis proxénètes** ou du **proxénétisme de cité**. La plupart du temps elle est nommée sous d'autres termes comme l'escorting ou le « michetonnage » ;
- dans une étude de Seine-Saint-Denis<sup>12</sup>, **89% des jeunes filles qui se prostituaient avaient subi des violences sexuelles, physiques ou psychiques durant l'enfance** et 78% étaient en échec scolaire. **Les réseaux sociaux représentaient 50% des lieux d'approche des « clients ».**

---

<sup>10</sup> Agir Contre la Prostitution des Enfants, organisation pionnière dans la dénonciation de la prostitution des mineurs.

<sup>11</sup> Connue par une affaire de prostitution de mineure impliquant des joueurs de l'équipe de France de football, reconvertie en créatrice de mode et largement célébrée par les médias comme un symbole d'une prostitution « glamour ».

<sup>12</sup> Etude sur les parcours de vie des jeunes en situation de prostitution de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis.

## Données concernant le proxénétisme en France :

- la traite des êtres humains est la **2ème forme de criminalité la plus lucrative** derrière le trafic de drogue ;
- **entre 400 et 500 condamnations pour proxénétisme par an** ;
- **100 policiers et gendarmes occupés à temps plein chaque année au démantèlement des principaux réseaux** sur l'ensemble du territoire alors que le chiffre d'affaires de la prostitution s'élève à 3,2 millions d'euros ;
- l'étude Proscost estime à **35 millions d'euros pour la France les frais de police, de gendarmerie, de justice et d'administration pénitentiaire chaque année directement liés à la prostitution**. Elle souligne les moyens financiers faibles alloués au démantèlement des réseaux qui s'élèveraient, en comparaison, à 12 millions d'euros ;
- selon l'OCRTEH en 2020, 53 réseaux de proxénétisme ont été démantelés (58 en 2019). Parmi ces 53 réseaux, 23 sont des réseaux de proxénétisme de cité.
- 239 affaires de proxénétisme aggravé ont également été traitées.
- 892 victimes de proxénétisme ont été identifiées (931 en 2019) ainsi que 875 auteurs de proxénétisme (897 en 2019) ;
- toujours selon l'OCRTEH, **58% des victimes de proxénétisme sont étrangères alors qu'elles étaient 80% au début des années 2010**. Année après année, la prostitution française augmente (+657% depuis 2015).

Selon cette dernière organisation les principaux réseaux étrangers d'exploitation sexuelle actifs en France sont d'origine :

- **sud-américaine** : principalement à partir d'annonces passées sur internet et en pratiquant des séjours courts sur l'ensemble du territoire français mais également de façon moins importante en prostitution masculine de voie publique sur certains secteurs.
- **nigériane** : exercée traditionnellement en prostitution de voie publique ;
- **chinoise** : forme de prostitution s'organisant principalement par l'utilisation d'internet et également par le biais de salons de massages ;
- **est-européenne** : partagée entre prostitution d'origine rom, d'organisation clanique, dont l'exploitation s'exerce traditionnellement en voie publique, et prostitution par utilisation d'internet organisée par des réseaux russophones et roumains.

## b) Etat des lieux en Seine-Maritime

### Données générales concernant le territoire :

Le département de la Seine-Maritime dénombre **1 255 755 habitants** dont 52% de femmes et 48% d'hommes se plaçant ainsi au quinzième rang parmi les cent départements français en nombre d'habitants. **Sa superficie est de 6 277 km<sup>2</sup>** pour une densité moyenne de population de **200 habitants au km<sup>2</sup>**.

### Caractéristiques de sa population :

La population en Seine-Maritime est essentiellement une **population plutôt adulte à tendance vieillissante**. En effet en 2017 les 30-59 ans représentaient 37,8 % de la population totale. Et la part des 60 à 75 ans ou plus est en constante augmentation comme l'indique le graphique de l'Insee ci-dessous.

**Évolution et structure de la population en 2017**  
Département de la Seine-Maritime (76)

**POP T0 - Population par grandes tranches d'âges**

	2007	%	2012	%	2017	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 244 602</b>	<b>100,0</b>	<b>1 253 931</b>	<b>100,0</b>	<b>1 254 378</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	233 621	18,8	233 244	18,6	229 630	18,3
15 à 29 ans	248 978	20,0	242 070	19,3	230 725	18,4
30 à 44 ans	248 452	20,0	235 347	18,8	228 357	18,2
45 à 59 ans	255 335	20,5	252 465	20,1	245 846	19,6
60 à 74 ans	156 923	12,6	179 717	14,3	205 255	16,4
75 ans ou plus	101 293	8,1	111 087	8,9	114 565	9,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

**Sa population est essentiellement de classe moyenne**, avec une population active pour la plupart regroupée dans les catégories socio-professionnelle de professions intermédiaires, ouvriers et enfin employés.

**Le taux de pauvreté en Seine-Maritime en 2018 est de 14,9%** pour une moyenne nationale d'environ 14,8%. On peut observer une forte disparité entre les moins de 30 ans et le reste de la population.

**Les jeunes en Seine-Maritime représentent la population la plus précaire du territoire.**

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2018

	Taux en %
<b>Ensemble</b>	<b>14,9</b>
Moins de 30 ans	24,7
De 30 à 39 ans	17,8
De 40 à 49 ans	17,1
De 50 à 59 ans	14,2
De 60 à 74 ans	9,6
75 ans ou plus	8,2

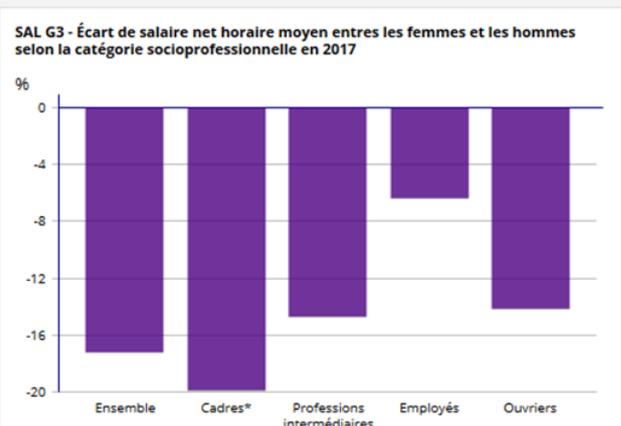
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Concernant **l'écart de salaire, toute profession confondue, entre hommes et femmes** les données moyennes de Seine-Maritime restent inférieures à la moyenne avec **17,2% d'écart** contre 25% d'écart sur le territoire français.

Cependant si l'on se penche sur les catégories cadres et ouvriers, les écarts de salaire en Seine-Maritime sont supérieures aux moyennes nationales. En effet l'écart de salaire net moyen entre les femmes et les hommes en Seine-Maritime **concernant les cadres atteint presque les 20%**

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

contre 18,1% sur le territoire national et **pour les ouvriers elle est de 14,2%** contre 11,5% en France.

#### Données déjà connues concernant la prostitution et le proxénétisme :

En 2018, **117 personnes prostituées ont été recensées sur la commune de Rouen** et son agglomération et **145 sur l'agglomération du Havre**.<sup>13</sup>

- 88% de ces personnes se livrant à la prostitution étaient des femmes ;
- 3% étaient des personnes transgenres ;
- moins d'1% étaient des hommes ;
- 6% étaient des mineures de plus de 15 ans ;
- un peu plus de 11% étaient de nationalité étrangère.

**Une centaine de personnes prostituées déposait régulièrement des annonces sur internet pour un service à Rouen et une soixantaine au Havre** (les sites d'annonces les plus connus étant sexemodel.com, Wannonce, Ladyxena etc.).

De plus, dans le courant de l'été 2019, le Conseil départemental de la Seine-Maritime a été confronté à une augmentation des alertes sur des situations des jeunes adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance pratiquant la prostitution sur les territoires de Rouen et du Havre. En septembre 2019, sur 14 établissements ASE/PJJ, les professionnels ont repéré 35 jeunes ayant des conduites prostitutionnelles, parmi lesquels, 34 filles âgées de 15 à 17 ans et un garçon âgé de 18 ans.

Selon l'OCRTEH, en Seine-Maritime, comme partout ailleurs, s'exerce **de la prostitution tournante appelée « sex-tours »** basée sur l'itinérance des personnes prostituées qui peuvent être d'origine diverse (Afrique subsaharienne, sud-américaine, asiatique, Europe de l'est...). Ce type de prostitution est le fait de réseaux de proxénétisme qui s'organisent à l'échelle nationale voire internationale.

La Seine-Maritime est aussi fortement touchée par le **proxénétisme de cité** situé le plus souvent dans les zones populaires précaires.

---

<sup>13</sup> Données DDSP

En 2018, **5 réseaux ont été démantelés** dont **34 personnes impliquées** et **4 incarcérations**. Ils comportaient notamment un réseau de prostitution asiatique et un couple de jeunes proxénètes tirant profit de la prostitution de 2 mineures de plus de 15 ans et d'une jeune majeure.

En 2020, l'OCRTEH, le SRPJ de Rouen et le GIR de Haute Normandie ont démantelé **un réseau** exploitant la prostitution de victimes brésiliennes dans la région de Rouen. En tout, d'après les données de l'OCRTEH, sept affaires de proxénétisme ont été traitées en 2020 par les forces de l'ordre en Seine-Maritime dont un réseau de proxénétisme de cité et un réseau exploitant des victimes sud-américaines.

### *c) La mise en place de la commission en Seine-Maritime*

En Seine-Maritime deux associations sont agréées dans le cadre des parcours de sortie (PSP) : le CAPS à Rouen et l'AFFD au Havre. La première commission s'est installée en mars 2019 et, à l'heure actuelle, quatre parcours de sortie sont en cours.

La stratégie départementale de lutte contre le proxénétisme et d'accompagnement des personnes en situation de prostitution portée par la commission comprend **4 axes**.

- **La connaissance du phénomène.** Ce diagnostic a pour but d'y répondre.
- **La prévention - professionnalisation – communication.** Cet axe s'appuie notamment sur :
  - Le **Groupe de travail piloté par le Conseil départemental** concernant la prostitution juvénile. La réflexion de ce groupe s'est organisée avec l'appui de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE), sur la base d'un copilotage de la Direction enfance-famille (au travers de la coordinatrice ASE du territoire de Rouen) et de l'établissement public Idefhi<sup>14</sup>. Au total, une vingtaine de partenaires sont présents à chaque réunion.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> L'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion (Idefhi) est un établissement public autonome (EPA) depuis 2008, rattaché au département, autorité de tutelle principale. Il gère plus de 1 100 places d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la protection de l'enfance, dont les services d'accueil d'urgence, et intervient également par ailleurs au titre de l'enfance handicapée sous la tutelle de l'ARS.

<sup>15</sup> Voir le rapport « Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution » de l'ONPE - Avril 2021

Ce groupe de travail a mis en place une réflexion commune et des outils d'aide au repérage des situations de prostitution destiné aux professionnels de l'ASE/PJJ inspiré d'outils déjà existants tels que le « **Michtomètre** »<sup>16</sup> et un guide établi par la PJJ.

Des réponses judiciaires et éducatives coordonnées entre l'ASE et la PJJ ont été élaborées pour améliorer l'accompagnement des mineurs et des jeunes majeurs notamment victimes de la prostitution.

- Le projet régional porté par Promotion Santé Normandie (PSN) sur la prostitution des mineurs et des jeunes majeurs intitulé « **Promouvoir l'accompagnement des professionnels dans le repérage de la prostitution des jeunes de 15 à 25 ans sur le territoire normand : de l'analyse de situation à la formation des professionnels** ». Porté par PSN, en étroite collaboration avec la DRDFE, l'ARS, l'Education nationale et les associations compétentes, ce projet a pour but de sensibiliser au phénomène prostitutionnel les professionnels non spécialistes intervenant auprès de jeunes afin qu'ils puissent mieux connaître la réalité des situations, parler de ce sujet avec le public dont ils ont la charge et, en fonction des besoins, les orienter vers les structures et associations compétentes. En outre, il s'agit d'initier une dynamique régionale afin de produire de la connaissance et de l'interconnaissance sur cette problématique et d'élaborer des outils de prévention et de repérage des facteurs à risque pouvant conduire à l'engagement dans la prostitution.
- **L'axe « Mobilisation et coordination des acteurs sur toutes les dimensions de l'accompagnement dans et hors parcours de sortie »**. Cet axe s'appuie actuellement sur la cohésion des acteurs du territoire autour de cette problématique, notamment les associations concernées.
- **Le dernier axe comprend la répression et la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle**. Ce dernier comprend les actions des forces de police judiciaire et notamment la brigade de répression du proxénétisme et celle de la brigade de répression du banditisme à Rouen.

---

<sup>16</sup> Outil disponible en ligne : <https://www.acpe-asso.org/pour-en-savoir-plus-prostitution-enfants/kit-pedagogique>.

#### *d) Les acteurs locaux concernés*

La Seine-Maritime comprend de nombreux acteurs qui gravitent autour de l'activité prostitutionnelle et notamment des associations qui ont dévoué leur activité ou une partie de celle-ci à cette problématique, notamment :

##### → Les actions de Médecins du Monde

- L'association comprend un programme « **Réduction des risques auprès des travailleuses et travailleurs du sexes** » avec des maraudes hebdomadaires et un accompagnement physique aux personnes en situation de prostitution lorsqu'il est nécessaire. Les principales demandes portent sur l'accès aux soins, l'accès au droit, l'aide alimentaire, l'hébergement, l'accompagnement social, etc.
- Elle propose aussi des entretiens concernant les demandes des personnes rencontrées (médicales, d'ordre social, etc.) ainsi que du matériel (préservatif, lubrifiants, masques chirurgicaux, etc.)
- **En 2020 l'association a réalisé 27 maraudes, 124 personnes ont été rencontrées et des permanences téléphoniques ont été maintenues** pendant la crise sanitaire afin de continuer à répondre au besoin du public.

##### → Les actions de l'association Mouvement du Nid

- En 2019, la délégation composée essentiellement de bénévoles a développé **des actions de sensibilisation du grand public et de prévention dans les établissements scolaires**, mais aussi **auprès de jeunes particulièrement vulnérables**, en participant au groupe de travail piloté par l'Aide sociale à l'enfance sur la problématique de la prostitution impliquant des mineurs pris en charge par cette institution :
- L'association organise **des rencontres piétonnes** et propose **un accompagnement et un suivi des personnes en situation de prostitution**.
- En 2019, l'équipe a réalisé plus d'une **centaine d'échanges** sur les lieux de prostitution et animé **50 permanences d'accueil**.
- Les bénévoles disposent d'un outil marquant pour sensibiliser le grand public aux réalités du système prostitutionnel et faire reconnaître les personnes prostituées comme victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques. « **Et toi ? Combien tu vaux ?** » met en scène un père de famille, qui, au fil de la journée, par le biais de rencontres et d'événements, remet en question son regard sur la prostitution. Elle a été

représentée à deux reprises, dans le cadre de manifestations culturelles, et a donné lieu à des débats fertiles entre les animateurs du Mouvement du Nid et le public.

- En 2021, l'association bénéficie d'un soutien de l'Etat pour la consolidation d'un poste de coordinatrice visant notamment à la professionnalisation des bénévoles et à la mise en place de maraudes virtuelles en direction des personnes se prostituant en ligne.

Autres acteurs associatifs importants sur ce sujet en Seine-Maritime :

<b>Nom de la Structure</b>	<b>Ville</b>	<b>Missions</b>
<b>CAPS</b>	Rouen	Association agréée pour l'accompagnement des PSP, membre du dispositif Ac.Sé <sup>17</sup> / Prévention et Protection de l'enfance / Aide et accompagnement des personnes / Hébergements.
<b>AFFD</b>	Le Havre	Association agréée pour l'accompagnement des PSP, membre du dispositif Ac.Sé / Accueil, hébergement d'urgence, accompagnement, notamment des femmes victimes de violences.
<b>Armée du Salut</b>	Rouen/ Le Havre	Hébergement d'urgence, aide alimentaire, foyers éducatifs, maraudes...
<b>AIDES</b>	Rouen/ Le Havre	Prévention secondaire et tertiaire. Accompagnement à la réduction des risques, des publics impactés par le VIH et les hépatites.
<b>Carrefour des solidarités</b>	Rouen	CHRS / SAO / EPHETA / CADA / SIAO / lutte contre l'exclusion sociale.
<b>France Terre d'Asile</b>	Rouen	CADA / Accueil des demandeurs d'asile et veille à assurer des conditions d'hébergement dignes et un accompagnement adapté.

<sup>17</sup> Le Dispositif National Ac.Sé propose un hébergement et un accompagnement éloigné géographiquement du lieu de résidence de la personne victime de traite en danger ou en grande vulnérabilité et agit comme pôle ressource auprès des professionnels en contact avec des personnes victimes

<b>La Boussole</b>	Rouen	CAARUD/ CSAPA/ Hébergement ACT/ Service de prévention et de formation.
<b>Emergence-s</b>	Rouen	CHRS / Accompagnement social aux personnes en situation ou en danger d'exclusion sociale.
<b>CIDFF</b>	Rouen	Ecoute, informe et accompagne les femmes victimes de violences. Propose des actions de sensibilisation et de formation aux partenaires ainsi qu'au sein des établissements scolaires.
<b>Œuvre Normande des Mères</b>	Dieppe/ Rouen	Accompagnement social aux personnes en situation ou en danger d'exclusion sociale / Accueil petite enfance/ protection de l'enfance/ aide familiale et parentale / CHRS
<b>Planning familial</b>		Ecoute, informe et accompagne les femmes dans leur santé. Propose des actions de sensibilisation et de formation aux partenaires ainsi qu'au sein des établissements scolaires.

**Le territoire de la Seine-Maritime n'est pas épargné par les affaires prostitutionnelles et d'exploitation sexuelle. Rouen est la ville du département où ces faits sont les plus marqués. La proximité avec Paris mais aussi la présence d'une prostitution liée à l'activité du port du Havre ajoutent une singularité au territoire. La réalisation d'un diagnostic portant sur l'évaluation du phénomène s'est avérée nécessaire**

## Partie II : Le diagnostic sur la prostitution en Seine-Maritime

Ce travail tente de dresser un panorama à un instant donné du phénomène prostitutionnel en Seine-Maritime.

### I) Méthodologie

#### a) *Objectifs*

Afin de répondre au mieux aux attentes formulées par la commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, ce diagnostic comprend plusieurs objectifs :

- **établir un chiffre** *a minima* du nombre de personnes en situation ou en risque de prostitution en Seine-Maritime ;
- **identifier les structures** susceptibles de rencontrer ces personnes ainsi que leurs méthodes de travail et leurs besoins ;
- **poser les bases d'une culture** commune afin de pouvoir mettre en place un réseau d'acteurs informés et formés sur le phénomène prostitutionnel ;
- **proposer des pistes d'action** pour prévenir la prostitution, accompagner les personnes en situation de prostitution et proposer une alternative.

Pour répondre à ces objectifs avec des données précises, plusieurs questions peuvent se poser :

- combien de personnes sont en situation de prostitution ou susceptibles de l'être ?
- quelle est la typologie des personnes prostituées ?
- quels sont les facteurs de vulnérabilité qui amènent à la prostitution ?
- comment la crise sanitaire a-t-elle affecté la prostitution en Seine-Maritime ?
- quels sont les besoins des professionnels sur ce sujet ?
- comment fonctionne la prostitution sur internet et quel type de personne est concerné ?
- comment cette politique est-elle administrée dans d'autres départements ?
- quels sont les principaux freins à la mise en place de cette politique ?
- que peut-on améliorer sur le territoire de Seine-Maritime afin de favoriser la cohésion de tous les acteurs concernés ?

Les réponses qu'apportent ce diagnostic ont été rendues possible par la participation des professionnels du territoire de Seine-Maritime mais aussi ceux d'autres départements.

La méthodologie suivante a été arrêtée :

- **rencontre des acteurs** de terrain par le biais d'entretiens individuels et/ou collectifs auprès de professionnels (48 entretiens ont déjà été menés) ;
- **diffusion d'un questionnaire** à 158 organisations de terrain afin de recueillir des données quantitatives sur des situations de prostitution et de proxénétisme sur le territoire, ainsi que leurs besoins. (160 réponses ont été comptabilisées) ;
- **recensement** des annonces Internet d'offre de prostitution ;
- **travail de benchmarking** sur les actions et dispositifs mis en place dans d'autres territoires de France métropolitaine ;
- **restitution et préconisations.**

#### *b) La collecte des données et leurs limites*

La collecte de données a été réalisée en plusieurs étapes :

- d'une part, **le recueil d'un diagnostic partagé** auprès de professionnels et bénévoles au sein du département ;

Des échanges avec la déléguée départementale aux droits des femmes et avec la délégation régionale de Normandie ont permis d'établir une liste de partenaires à contacter pour la réalisation des entretiens et la diffusion du questionnaire en ligne. Puis, cette liste s'est élargie au fur et à mesure des entretiens avec les professionnels et services de l'Etat concernés (ARS, etc.). Les acteurs ciblés étaient issus de secteurs variés, l'objectif étant d'assurer un nombre de contributions suffisant au diagnostic pour que les données recueillies soient exploitables.

- d'autre part, **une enquête en ligne** afin de quantifier la prostitution via Internet en Seine-Maritime ;
- puis **le recueil d'informations** sur les actions mises en place dans d'autres territoires (travail de *benchmarking*) ;

- et enfin, une **revue de Presse et de littérature**.

#### Le questionnaire en ligne :

Le questionnaire en ligne, auto-administré via Google Form, a été inspiré par celui déjà publié au sein de la délégation aux droits des femmes du département de l'Orne puis validé par l'ARS. Il nécessitait environ 15 minutes et l'ensemble des réponses ont été anonymisées lors du traitement des données. La restitution fait apparaître uniquement les structures et les fonctions. Les questions portent, en priorité, sur la pratique professionnelle des répondants au cours des deux dernières années (2019-2020).

Le questionnaire est constitué de 3 parties :

- le cadre professionnel d'intervention du répondant ;
- le repérage de situations de prostitution et/ ou de proxénétisme ;
- le repérage des besoins autour de cette question.

Tout comme les entretiens, le questionnaire est conçu comme un **outil de collecte de données** mais aussi de **sensibilisation au sujet du système prostitutionnel**. De courts paragraphes d'information sur les différentes formes de prostitution et de proxénétisme ainsi que les causes d'entrée dans le système prostitutionnel et le cadre législatif ont été introduits.

La possibilité de répondre au questionnaire collectivement, en indiquant le nombre de professionnels et/ou bénévoles consultés, a également été ajoutée pour la diffusion. Cette modalité de réponse a été pensée comme un moyen d'aborder le sujet de la prostitution en équipe, à l'échelle d'un service ou d'une structure.

### Les entretiens :

Le questionnaire et les entretiens ont eu pour objectif de faire remonter deux types de données :

- des éléments sur les risques et les situations de prostitution identifiés, de manière probable ou avérée, par les acteurs de terrain : formes et lieux de prostitution, personnes victimes du système prostitutionnel et leurs parcours de vie, présence de proxénètes et/ou de réseaux de traite des êtres humains ;
- des éléments sur les pratiques professionnelles des répondants : les ressources déployées, les besoins, les difficultés rencontrées.

Au total **48 entretiens ont été menés**. De par le contexte sanitaire, la majorité des entretiens s'est déroulée en ligne ou par téléphone. En outre, il n'a pas été possible de rencontrer des personnes en situation de prostitution, les maraudes hebdomadaires réalisées par Médecins du Monde ayant été suspendues durant les périodes de confinement et de couvre-feu.

### Le diagnostic internet :

Parallèlement à la mobilisation des acteurs du territoire, il a été choisi de considérer Internet comme un terrain de recherche à part entière.

Le choix s'est porté sur l'organisation d'une **enquête virtuelle** sur une journée par semaine pendant les mois de mars et avril. Cette enquête a consisté à compter le nombre d'annonces de prostitutions postées dans les villes de Seine-Maritime et d'en établir une moyenne.

**40 sites Internet** ont été étudiés, à partir d'une liste issue du « Diagnostic régional pour la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle en Bretagne » en décembre 2019 commandé par la DRDFE de Bretagne et réalisé par l'association Amicale du Nid.

Ces sites peuvent être répartis en trois catégories : les **sites spécialisés en « escorting »** (sites d'agences d'« escorts » basées à l'étranger ou catalogues d'« escorts »), **les sites de petites annonces généralistes** et **les sites de rencontres**. Un site répertorie également des salons de massage érotique.

### Le Travail de *Benchmarking* :

Il se présente comme **un outil** pour les membres des commissions de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains (**au total 80 commissions** à l'heure où est écrit ce rapport) et les **119 associations agréées**, visant à identifier les « bonnes pratiques » pouvant leur être utiles dans la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016. Le Service droits des femmes (SDFE) de la DGCS recensait **24 parcours de sortie en 2017, contre 403 en 2021**.

Ce travail montre aussi, par le nombre d'acteurs interrogés (22 dont des DDDFE, des membres d'associations et une personne de ce sujet au sein du SDFE) que malgré, la diversité des départements français, ces derniers font bien souvent état des mêmes problématiques.

### Limites méthodologiques et obstacles rencontrés :

Au cours de ce diagnostic, plusieurs difficultés et **limites méthodologiques ont été rencontrées**. Par conséquent, les données sont à prendre avec prudence.

- les informations recueillies lors des entretiens sont le reflet de l'expérience de la personne interrogée, ils ne définissent en aucun cas une réalité empirique ;
- au total, 160 réponses au questionnaire ont été fournies par les professionnels interrogés. Cela offre des résultats interprétables, mais dont la portée est limitée. En effet, concernant l'estimation du nombre de personnes prostituées, cet échantillon de 160 réponses n'est certainement pas suffisant, le nombre de personnes en situation de prostitution est très probablement plus important ;
- le nombre de personnes prostituées identifiées par les professionnels dans le questionnaire est sans doute sous-évalué. En effet, les professionnels peuvent ne pas se sentir assez outillés et formés pour bien repérer les situations ;
- certains secteurs sont sous-représentés (par exemple les secteurs de l'insertion sociale et professionnelle et les acteurs du droit) et d'autres sont surreprésentés (par exemple, le secteur de la santé et le secteur éducatif) ;
- il se peut que certains professionnels aient pu recevoir, et donc décrire dans le questionnaire, la même personne en situation de prostitution. Ainsi, cela a pu créer des doublons, et donc biaiser l'estimation quant au nombre exact de personnes en situation de prostitution ;

- sur Internet, les données sont déclaratives et dynamiques, en constante évolution. Elles ne peuvent refléter qu'une image, à instant T, de la prostitution sur un territoire ;
- la crise sanitaire liée au covid-19 a ralenti la récolte des données via les rencontres et les échanges avec les professionnels.

## II) Résultats de l'enquête

Ce diagnostic comprend **trois phases d'enquête**, chacune d'entre elle offre une dimension supplémentaire de compréhension et d'identification du phénomène.

**La phase d'entretiens** a permis d'obtenir les ressentis et les retours d'expériences des professionnels interrogés face à des situations de prostitution. Cette dimension plus qualitative de l'enquête est indispensable concernant **l'identification des besoins des professionnels** du territoire.

La deuxième phase a permis de relever des données plus **quantitatives** du phénomène en Seine-Maritime et ainsi tenter de mesurer l'ampleur de ce dernier grâce au questionnaire mais aussi aux données que les professionnels ont pu partager. Cette phase apporte une idée de **typologie** concernant les personnes en situation de prostitution ainsi que les endroits les plus concernés en Seine-Maritime.

Enfin l'enquête sur internet a pour but de quantifier le phénomène de **prostitution en ligne** et d'identifier les villes les plus touchées. Cette phase ne peut être qualifiée de « maraude » car aucune tentative de prise de contact n'a été enclenchée, le but étant davantage d'apporter des données chiffrées.

### *a) Les résultats de l'enquête qualitative*

#### Une prostitution localisée surtout dans les zones urbaines :

L'ensemble du territoire de Seine-Maritime reste concerné par ce phénomène de par sa localisation **proche de Paris** et son **importante zone portuaire**. La Seine-Maritime est un territoire dans lequel circule de nombreux **réseaux dit « tournants »** par les forces de police.

Cependant, les professionnels ont principalement fait état de situations de prostitution dans **les zones urbaines du Havre** et de **Rouen**. En effet, ces deux zones sont le cœur des

réseaux de « **cyber-proxénétisme** » ou **proxénétisme de cité** touchant mineurs et jeunes majeurs.

**Dieppe** a aussi été citée pour des cas de prostitution plus ponctuels et répondant davantage à une situation précaire concernant des femmes d'âge mûre ou d'une prostitution tournante, plutôt saisonnière, dans des appartements types *Airbnb*.

#### Une prostitution étrangère qui s'adapte à la crise sanitaire :

La plupart des interlocuteurs ont rapporté des situations de femmes et d'hommes **d'origine étrangère** provenant **d'Afrique Subsaharienne** (souvent du Nigéria), **d'Amérique du Sud, d'Europe de l'Est** ou encore **d'Asie**. Ces personnes pratiquaient pour la **majorité une prostitution de rue dans les grands boulevards** des agglomérations. Or la crise les a pour la plupart forcées à se prostituer dans des endroits plus **précaires** comme les **forêts** ou à se convertir à une **prostitution en ligne**.

Ces personnes se présentant comme majeures forment de véritables communautés notamment à Rouen. Il existe un fort **entre-soi** de par le stigmatisé et l'exclusion sociale qu'elles subissent. La communauté la plus remarquée est celle provenant d'Amérique du Sud composée en majorité de personnes transgenres.

Cette prostitution étrangère comporte des indépendants, néanmoins elle est constituée en majorité de **réseaux de proxénétisme**. La plus connue concerne la **communauté nigériane** composée de jeunes femmes avec ou sans enfant ayant déjà une longue histoire de migration derrière elle et arrivant en France par des réseaux de passeurs. Ces personnes sont alors poussées à se prostituer afin de « rembourser » leur voyage. Tant que ce remboursement ne sera pas achevé, la personne ne désirera pas de son plein grès quitter la prostitution. La plupart du temps les personnes faisant les démarches de sortie de la prostitution (PSP par exemple), le font car elles ont terminé ce « remboursement » ou se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité (avec enfant par exemple).

Les associations ont rapporté une forte demande **d'inclusion sociale** de ces communautés passant par une volonté d'assister à des cours de français ou à participer à d'autres activités de groupe.

### Un cyber-proxénétisme ou proxénétisme de cité très présent au Havre et à Rouen :

Les enquêtes autour du proxénétisme sont très longues et complexes à organiser pour les services de police qui possèdent peu de moyens pour les mener à bien. On peut considérer qu'il y a peu de personnes jugées pour proxénétisme en comparaison au nombre de réseaux existant.

Néanmoins, en 2020 l'OCRTEH, le SRPJ de Rouen et le GIR de Haute Normandie ont démantelé un réseau exploitant la prostitution de victimes brésiliennes dans la région de Rouen.

De plus les affaires de **proxénétisme de cité** sont les plus nombreuses à Rouen et au Havre avec des réseaux pratiquant de la **prostitution « tournante »** donc difficilement localisable. Ce type de proxénétisme concerne le plus souvent les **jeunes majeurs** et les **mineurs** (la moitié des affaires de prostitution concerne le proxénétisme de cité et des victimes mineures).

Pour Rouen, la zone la plus citée concernait la **rive gauche**. Au Havre, les quartiers de **Mont-Gaillard, Mare-Rouge et Bléville** ont aussi été cités par les professionnels.

### Une recrudescence de la prostitution mineure :

L'ensemble des professionnels ont fait état d'une augmentation inquiétante de phénomènes de prostitution chez les mineurs en Seine-Maritime. Ce constat est aussi dressé par les associations spécialisées qui sont davantage contactées par des familles se disant désemparées et ne sachant comment réagir.

Cette prostitution qui ne dit pas son nom (on parle « **d'escorting** » ou de « **michetonnage** »), concerne la plupart du temps des jeunes filles mineures entre **13 et 14 ans**. Toutes ne sont pas victimes directement de réseaux de proxénétisme puisque de nombreux professionnels ont rapporté un phénomène « boule de neige » dans lequel les jeunes filles s'entraînaient entre elles dans de telles activités. Ces mineures victimes de ce phénomène de société deviennent alors les **propres actrices** de leur situation de manière consciente ou non. Ce type de situations a explosé en Seine-Maritime depuis l'été 2019.

Bien souvent ces situations concernaient des jeunes filles faisant l'objet de mesures de placement par l'ASE, les foyers tendant à être considérés comme des lieux de recrutement pour les proxénètes. Cependant ce phénomène touche l'ensemble des jeunes adolescents. La précarité économique n'est pas la seule dimension à prendre en compte c'est **l'entièreté des**

**fragilités des adolescents qui est à prendre en considération** (harcèlement, conflits parentaux, mauvais rapport au corps, manque de confiance en soi, besoin d'attention, traumatismes, violences sexuelles vécues dans l'enfance...)

Ces jeunes rentrent dans la prostitution de manière inconsciente via les **réseaux sociaux** (snapchat par exemple). Ces derniers ainsi que la **télé-réalité, la pornographie** sur internet ou encore **les stéréotypes de genre** font partis des formes d'influence qui peuvent pousser un mineur à rentrer dans la prostitution.

Plus le mineur est jeune plus la situation prostitutionnelle sera facilement détectable. Lorsque le jeune s'approche de la majorité il sera plus difficile, mais pas impossible, d'intervenir.

#### Une prostitution étudiante qui se manifeste davantage depuis la crise sanitaire :

La situation liée au covid-19 a particulièrement touché les étudiants<sup>18</sup>. Celle-ci a fragilisé économiquement et socialement ce public et la prostitution constitue un des recours permettant de faire face à des situations de grande précarité. La Seine-Maritime de par son importante population étudiante n'est pas un territoire épargné par ce phénomène.

Le Service social en faveur des étudiants de l'Université de Rouen a réalisé une enquête pendant la période du premier confinement auprès des étudiants concernant les phénomènes prostitutionnels qu'ils auraient pu rencontrer<sup>19</sup>. Lors de la distribution du questionnaire, certains étudiants ont tenu à s'insurger du manque de considération quant à la situation économique et sociale dont ils souffraient pendant cette crise, montrant leur non-étonnement à la recrudescence de ce type de pratique.

#### Les besoins des professionnels :

- tous s'entendent à dire que la **formation** concernant ce type de phénomène est essentielle afin de pouvoir y faire face. Les professionnels sont particulièrement demandeurs quant à des formations concernant l'aspect législatif et la prise en charge des personnes. Les principaux professionnels à prioriser sont les forces de l'ordre, l'Education nationale, les professionnels de la justice et les travailleurs sociaux au sein de structures susceptibles de repérer des situations ;

---

<sup>18</sup> Voir partie « analyse des résultats ».

<sup>19</sup> Voir résultats dans la partie suivante.

- un besoin concernant la **prévention des jeunes** à l'école a émergé dans chaque entretien. Cette prévention ayant pour mission de travailler sur les stéréotypes de genre mais aussi sur l'influence des réseaux sociaux, de la télévision et de la pornographie présente sur internet. Le but étant de favoriser l'estime de soi chez les jeunes ainsi que le respect de son corps et celui d'autrui ;
- un profond besoin de **sensibilisation** et de **dé-stigmatisation** est aussi ressorti afin de favoriser le dialogue et la prise de contact avec les personnes en situation de prostitution ;
- concernant les parcours de sortie de la prostitution, deux besoins ont été relevés : **le manque cruel d'hébergement** et la volonté **d'améliorer la coordination des acteurs** présents en commission afin de fluidifier la mise en place des parcours ;
- concernant la prostitution mineure, une nécessaire « **cohésion des acteurs de l'enfance** » est nécessaire. La plupart des professionnels espèrent une accélération des procédures judiciaires et d'accompagnement de l'ASE lorsqu'il y a une suspicion de prostitution d'un mineur.

### *b) Les résultats de l'enquête quantitative*

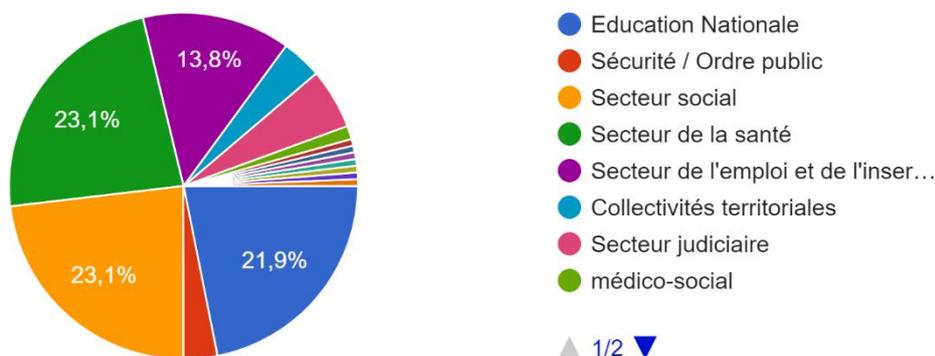
#### Caractéristiques des répondants :

Au total, **160 professionnels du territoire de Seine-Maritime ont répondu au questionnaire en ligne**. 9% l'ont rempli à titre collectif.

Les trois principales localisations de la profession des répondants sont **Rouen** à 58%, **le Havre** à 28,5% et **Dieppe** à 15%.

### 1) Dans quel secteur d'activité exercez-vous principalement ?

160 réponses

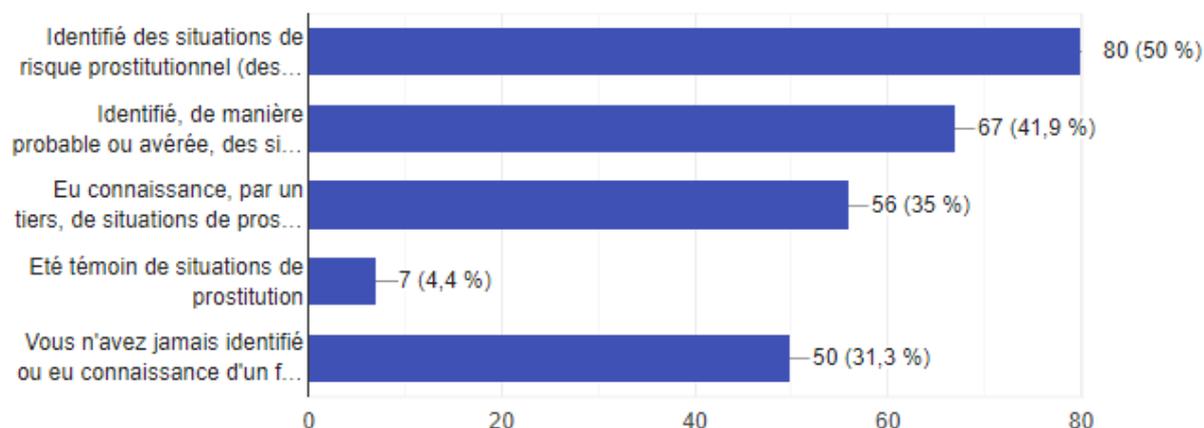


Parmi eux, les professions d'infirmier/ psychologue/ assistant social/ éducateur spécialisé/ sage-femme/ conseiller en insertion professionnelle/ médecin/ praticien hospitalier/ juriste/ forces de police et directeur d'administration sont les plus représentées.

### Données sur la prostitution en Seine-Maritime :

#### 1) Dans le cadre de vos missions, avez-vous déjà : (plusieurs réponses sont possibles)

160 réponses



**La moitié des répondants déclarent avoir identifié des situations de risque prostitutionnel.**

**41,9%** des répondants déclarent avoir identifié, **de manière probable ou avérée** des situations de risque prostitutionnel.

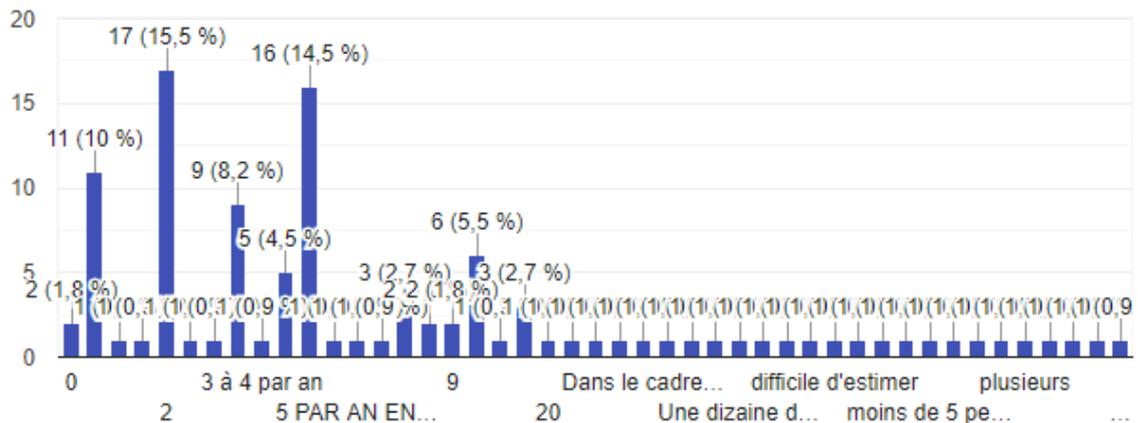
35% des répondants déclarent avoir eu connaissance par un tiers de situations de risque prostitutionnel.

31,1 % des répondants déclarent n'avoir jamais identifié ou eu connaissance de telle situation.

4,4% déclarent avoir été témoin de situations de prostitution.

### 3) Combien de personnes ces situations concernent-elles, environ ?

110 réponses

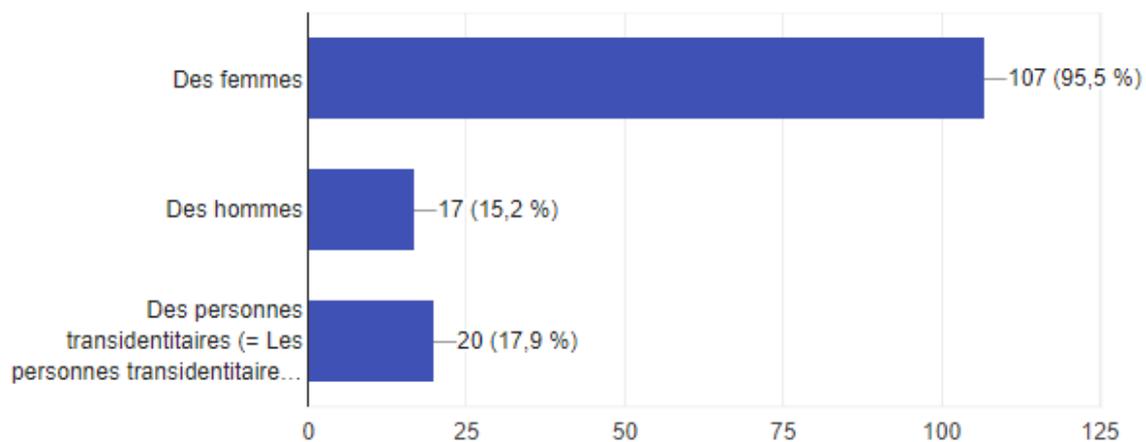


**15,5% des professionnels déclarent avoir constaté environ 2 personnes** concernées par ce type de situation, 14,5% environ 5 personnes, 10% environ 1 personne et 8,2% environ 3 personnes.

D'autres réponses plus précises relaient « **au moins une vingtaine** », « **une dizaine** », « **plusieurs dizaines** », « **au moins une centaine** ». Une réponse déclarait « **beaucoup trop** ».

4) Ces personnes sont pour la plupart : (plusieurs réponses sont possibles)

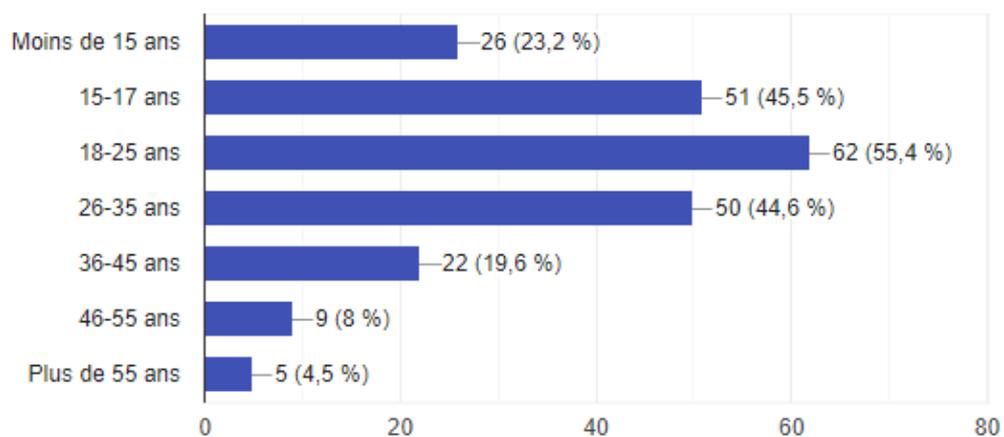
112 réponses



Les situations concernaient à **66% des femmes**, **10,6 % des hommes** et **12,5% des personnes transgenres**.

5) Quel âge ont-elles environ ? (plusieurs réponses sont possibles)

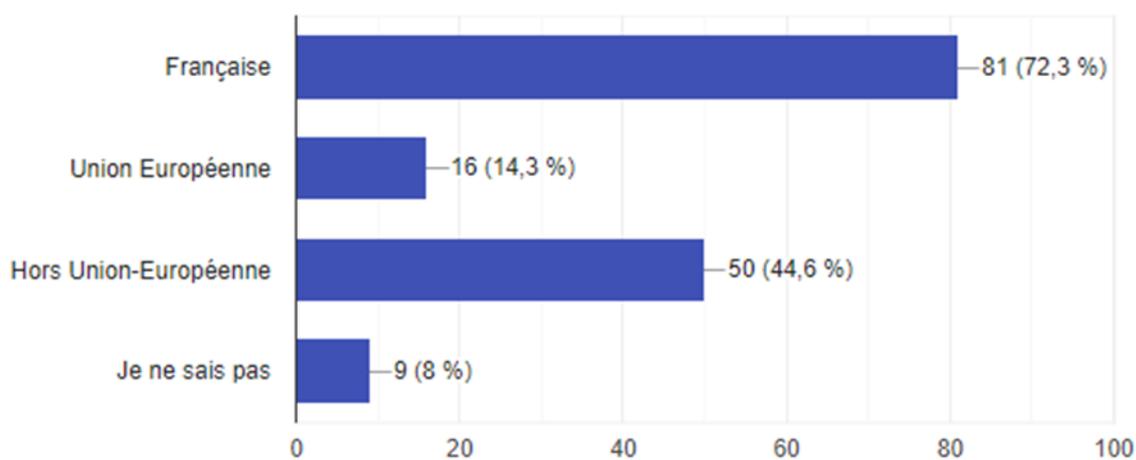
112 réponses



**48%**, soit presque la moitié, des situations correspondent à des mineurs, 39% à des jeunes majeurs entre 18 et 25 ans et 13% des adultes de plus de 26 ans.

## 6) Quelle est leur nationalité ? (plusieurs réponses sont possibles)

112 réponses



**La moitié des situations de prostitution repérées par les professionnels correspond à des personnes d'origine française.** Les personnes en situation de prostitution en Seine-Maritime sont donc, pour la plupart, des personnes nées en France.

**Concernant les personnes d'origine étrangère, elles représentaient 41,2% des situations de prostitution repérées par les professionnels.**

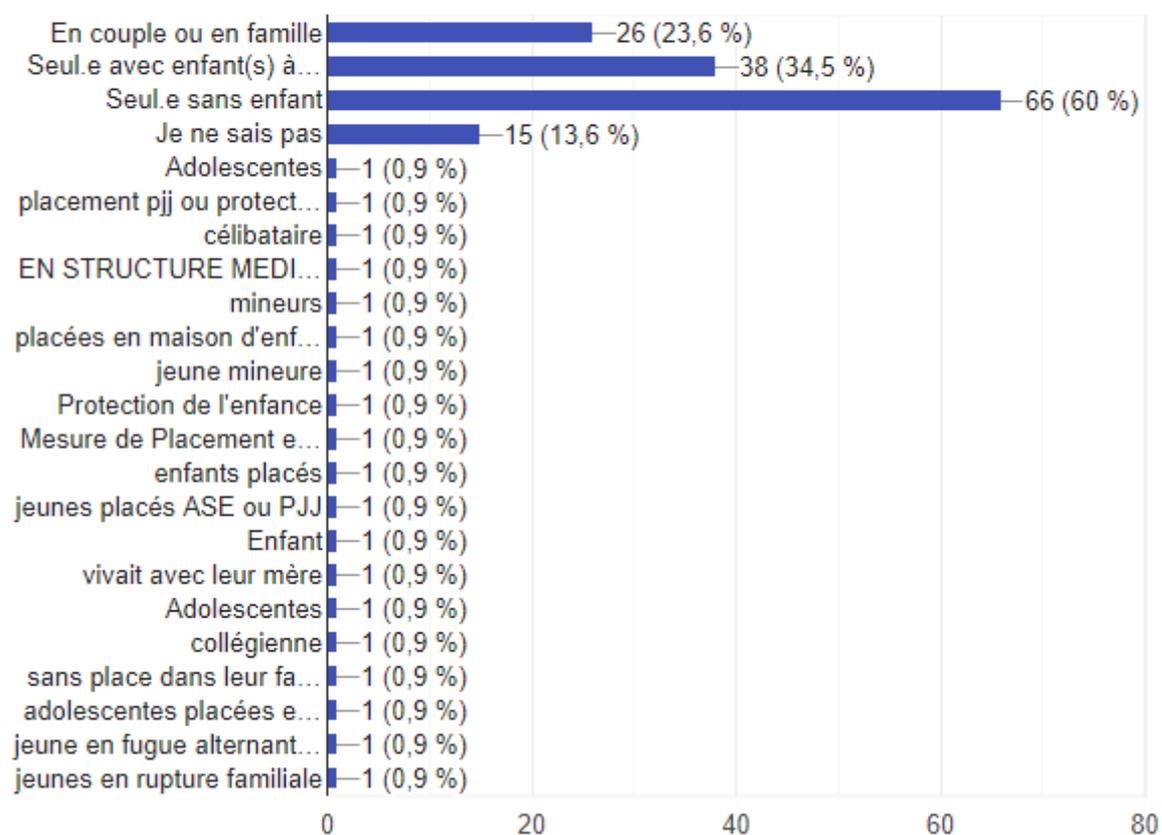
Les pays les plus souvent cités par les répondants sont :

- Le Nigéria ;
- Les pays d'Amérique du Sud ;
- Les pays de l'Est.

Parmi les personnes étrangères hors Union Européenne, 86% sont sans papier ou en attente de régularisation.

### 9) Quelle est leur situation familiale ? (plusieurs réponses sont possibles)

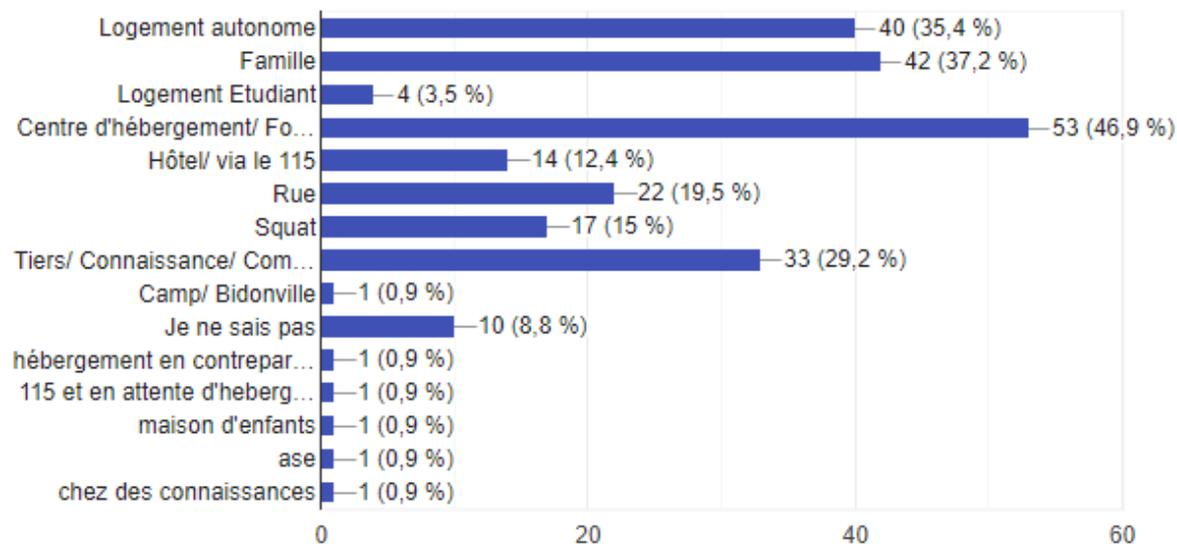
110 réponses



**41% des personnes concernées par ces situations sont seules et sans enfant, 24% sont seules avec enfant(s) et 16% sont en couple ou en famille.**

## 10) Comment/ Où logent-elles ? (plusieurs réponses sont possibles)

113 réponses

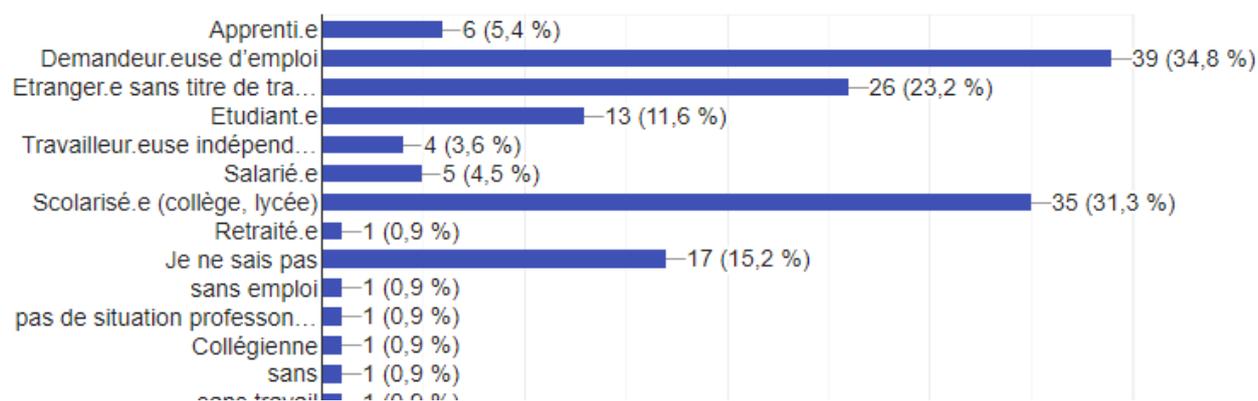


Plus de la moitié des personnes concernées logent en famille ou en logement autonome, 33% logent en centre d'hébergement ou en foyer et 25% logeraient dans la rue, en squat ou en bidonville.

La somme de ces réponses laisse paraître que les personnes changeraient régulièrement de logement, notamment entre la rue/ les squats et les centres d'hébergement.

## 11) Quelle est leur situation professionnelle ? (plusieurs réponses sont possibles)

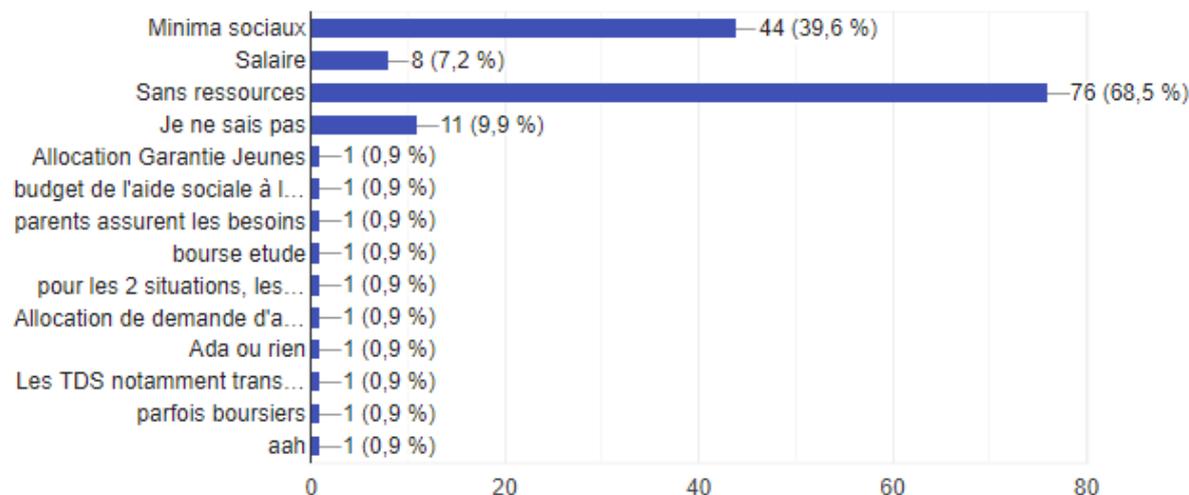
112 réponses



22% des personnes en situation de prostitution sont des mineurs scolarisés, 24% sont en demande d'emploi, 16% sont des étrangers sans titre de séjour et 10% sont des étudiants.

## 12) Quelle est leur situation financière ? (plusieurs réponses sont possibles)

111 réponses



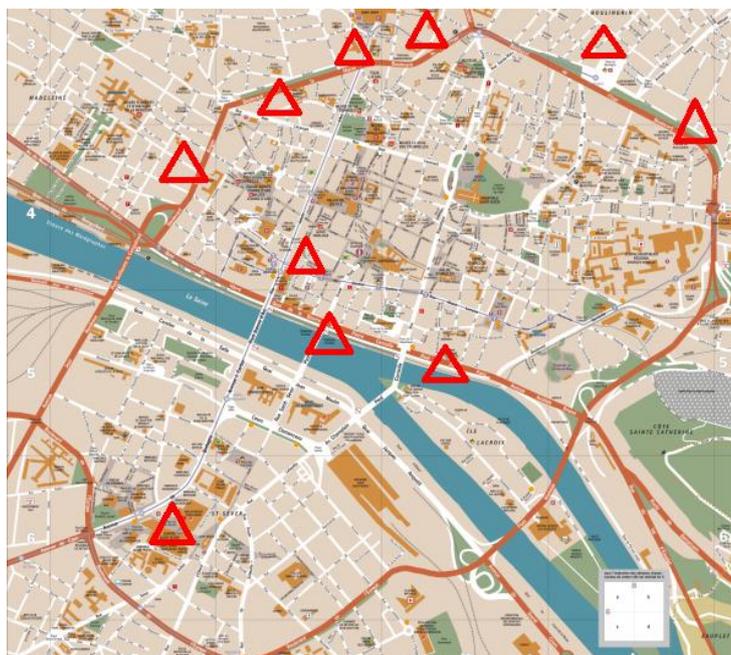
**75% des personnes concernées sont sans ressources ou bénéficiaires de *minima sociaux* et 5% ont un salaire.**

Les lieux de prostitution de rue :

**Rouen, Le Havre et Dieppe** sont les trois principales villes dans lesquelles ont été rapportées des situations de prostitution de rue.

Concernant Rouen des lieux spécifiques ont été mentionnés :

- Boulingrin
- Les grands boulevards (Boulevard des Belges, de la Marne)
- Gare rue Verte
- Quai de Paris
- Avenue du Mont Riboudet
- Rue du Champ des Oiseaux
- Quartier préfecture de Rouen
- Rue Saint-Hilaire
- Quartier Saint Sever

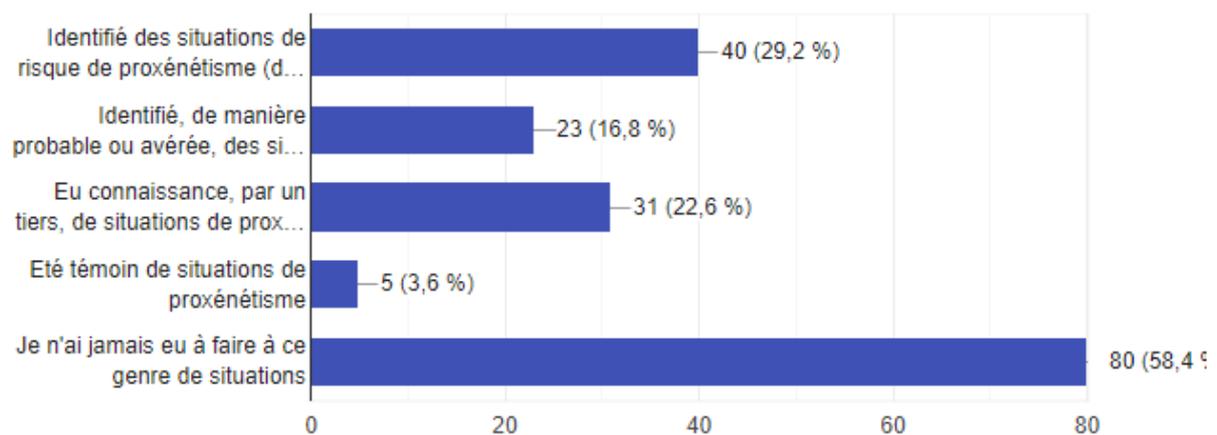


Plusieurs parcours de vie des personnes concernées sont revenus assez souvent :

- des femmes nigérianes en transit venant d'Italie et victimes de réseaux de prostitution et de passeurs utilisant des techniques de manipulation et d'emprise psychologique relevant parfois du vaudou ;
- des jeunes mineurs en situation familiale compliquée/ pris en charge par l'ASE/ ayant des carences affectives/ en fragilité psychologique ;
- des personnes ayant vécu des traumatismes/ ayant des conduites addictives (stupéfiants) ;
- l'influence des réseaux sociaux dans l'entrée au sein du système prostitutionnel.

15) Dès lors avez-vous déjà dans le cadre de vos fonctions : (plusieurs réponses sont possibles)

137 réponses



**25% des professionnels déclarent avoir identifié des situations de risque de proxénétisme et 34% des professionnels déclarent avoir identifié de manière probable ou avérée, ou par un tiers, des situations de proxénétisme.**

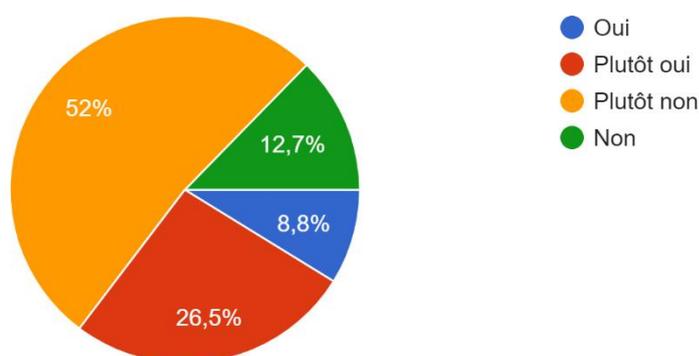
La moitié des répondants déclarent n'avoir jamais eu à faire à ce genre de situation.

**Cependant la majorité des répondants ayant déclaré avoir rencontré des situations de prostitutions estime qu'elles seraient issues d'un réseau de proxénétisme.**

## Besoin des professionnels :

17) Vous êtes vous senti apte à réagir face à ces situations ?

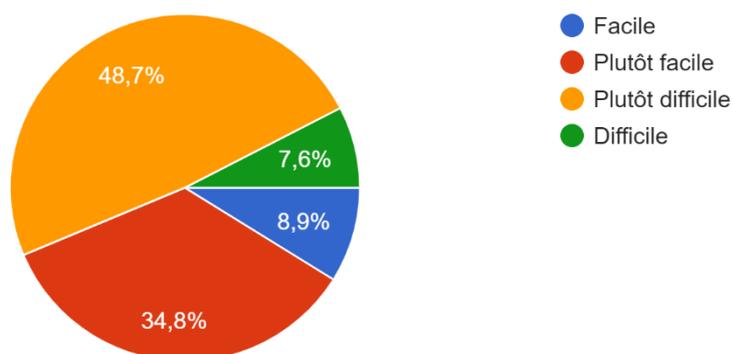
102 réponses



**Plus de la moitié des professionnels déclare ne pas se sentir aptes à réagir face à ce type de situations.**

1) Aborder le sujet de la prostitution avec une personne qui pourrait être concernée vous semble-t-il :

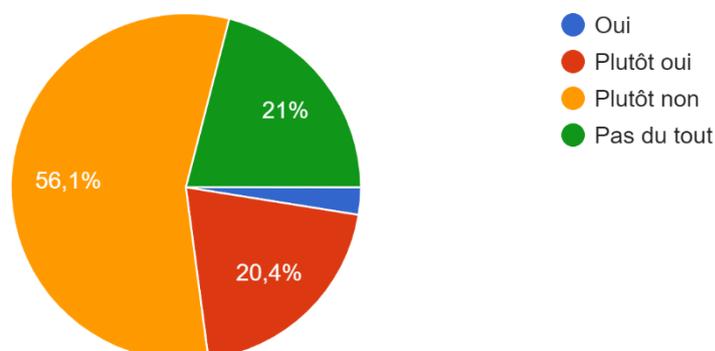
158 réponses



**Plus de la moitié des professionnels déclare avoir des difficultés à aborder le sujet de la prostitution avec une personne concernée.**

2) Avez-vous l'impression d'avoir été suffisamment informé/ formé sur ces sujets ?

157 &nbsp;réponses



**Plus de la moitié des professionnels déclare ne pas se sentir suffisamment informés/formés sur les sujets relevant de la prostitution.**

Le type de besoin majoritaire concerne tout d'abord de **l'information/ sensibilisation**, de la **formation** (84% des professionnels n'ont pas reçu de formation sur ce sujet) et enfin un **lieu ressource spécialisé**.

Les réunions collectives (en présentiel ou non) sont le support le plus sollicité par les professionnels suivi du site internet spécialisé et des supports vidéos.

#### Données sur la prostitution étudiante :

Un questionnaire intitulé « Pratiques, réalités et motivations sexuelles » a été diffusé aux étudiants de l'Université de Rouen par le Service Social en faveur des étudiants pendant le premier confinement en 2020.

**750 étudiants dont 482 femmes et 190 hommes ont répondu à l'enquête.**

Sur cet échantillon :

- **32% ont connaissance de pratiques sexuelles rémunérées dans le milieu étudiant** et souvent via internet ou les médias ;
- **à 79% pour répondre à la précarité et/ ou pour financer leurs études ;**
- plus de 52% pensent qu'on peut parler de prostitution étudiante ;
- pour 86% ce n'est pas un moyen durable pour gagner de l'argent et 96% pensent que cela met la personne en danger ;

- la plupart pensent que cela vient d'une fragilité psychologique liée à un événement particulier ou d'une précarité ;
- **62% ne connaissent pas la réponse pénale au système prostitutionnel ;**
- 7% connaissent dans leur entourage étudiant des personnes qui se prostituent ;
- **55% accepteraient un acte sexuel en échange de cadeaux ou d'argent afin de sortir d'une situation très précaire ;**
- 5 personnes ont déjà été client d'un acte prostitutionnel ;
- 17 personnes ont déjà accepté de l'argent en contrepartie d'un acte sexuel ;
- **86% n'ont pas connaissance de structures qui permettent d'accompagner les personnes en situation de prostitution.**

Témoignages d'étudiants rouennais :

*« C'est inévitable, cela permet aux étudiants de pouvoir financer leurs études et de ne pas se retrouver à la rue »*

*« Les étudiants obligés de se prostituer ne le font pas par choix mais par nécessité, une mauvaise rencontre ou un grand besoin d'argent peut pousser n'importe qui sur cette voie. Parler n'est pas quelque chose d'envisageable à cause de tout le tabou et la mauvaise réputation liée à la prostitution, peut-être qu'en brisant ce tabou et en offrant de réelles aides à ces étudiants dans le besoin, le taux de prostitution étudiante diminuerait »*

*« Si c'est fait par des personnes qui n'ont pas le choix c'est assez triste, si c'est fait par des personnes qui veulent gagner de l'argent facile ou qui aiment ça, ils font ce qu'ils veulent de leur corps. »*

La prostitution étudiante paraît répondre à une situation de grande détresse économique mais aussi psychologique. **L'Observatoire de la vie étudiante a publié en 2020 son enquête sur les conditions de vie des étudiants.** Entre le 26 juin et le 8 juillet 2020, 6 130 étudiants et étudiantes inscrits en 2019-2020 à l'université, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'ingénieur, de commerce, culture, ou de grands établissements ont répondu à l'enquête.

L'enquête disponible en ligne<sup>20</sup> constate une augmentation de la précarité économique mais aussi psychologique et sociale des étudiants, les amenant à recourir à des situations extrêmes.

<sup>20</sup> <http://www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-conditions-de-vie/>

### Données sur la prostitution étudiante en France :

**Il existe peu de données officielles concernant la prostitution étudiante en France.** Seul le Syndicat Sud Etudiant a tenté de chiffrer ce phénomène en avançant le nombre de 40 000 étudiants prostitués en France.

L'Etude de l'Amicale du Nid avec l'Université Paul Valéry de Montpellier et soutenue par l'Agglomération de Montpellier et la DRDFE du Languedoc-Roussillon ont rendu public les données suivantes :

- 4% des personnes interrogées ont déjà été en situation de prostitution dont 63% de femmes et 37% d'hommes ;
- 3.3% ont déjà été client de la prostitution ;
- **15.9% des étudiants déclarent pouvoir envisager le recours à la prostitution en cas de situation très précaire (68% de femmes et 32% d'hommes) ;**
- **72.5% des étudiants interrogés ont connaissance de la prostitution étudiante ;**
- 59% pensent qu'il est possible de rentrer dans la prostitution sans s'en rendre compte ;
- 4% ont déjà accepté de l'argent ou autre chose contre un acte sexuel ;
- 16% ont connaissance de personnes qui se prostituent dans leur entourage ;
- la précarité n'est pas le seul élément déclencheur, il peut y avoir des ruptures familiales, une incitation extérieure ;
- **prostitution souvent en ligne réduit par d'autres termes comme « escorting ».**

En 2011-2012, selon une enquête de l'Université de Bordeaux III et de Poitiers, entre 2 et 3 % des étudiants interrogés sur ce secteur ont dit avoir été « confrontés à une situation de prostitution étudiante ».

### *c) Les résultats de l'enquête internet*

Le numérique agit sur plusieurs aspects de la prostitution : **il permet de mettre en relation les clients avec les personnes prostituées et de recruter de nouvelles victimes.** Légalement, il est obligatoire d'être majeur pour accéder aux sites d'escorting ou de petites annonces « adultes » sur Internet, aussi, les données ci-dessous sont uniquement basées sur des déclarations faites par les personnes. **Cependant, une jeune fille ou un jeune homme mineur peut déclarer un âge fictif afin de déposer une annonce sur l'un de ces sites sans que cela ne soit visible.**

Au total environ **40 sites internet** ont été étudiés et une moyenne de **150 annonces par jour** en Seine-Maritime a été recensée **entre les mois de mars et avril 2021.**

### Les sites spécialisés en « escorting » :

Un langage spécifique est souvent utilisé, pour apporter des précisions sur le déroulement des **passes** (« incall » ou « outcall » afin de savoir si la personne prostituée reçoit l'acheteur ou se déplace), **les tarifs** ou certaines **prestations spécifiques** (« GFE » pour Girl Friend Experience, désigne par exemple une sorte de jeu de rôle dans lequel la personne en situation de prostitution doit se comporter comme si elle était la petite amie du client). Une **dimension internationale** est souvent présente avec la possibilité de choisir plusieurs langues et l'organisation de tournées (sex-tours) aux dates détaillées, dans plusieurs pays.

La présentation est soignée, avec des photos mises en scène et bien éclairées. Les visages sont davantage présents que sur les autres types de sites et un prénom apparaît pour la plupart. Les fiches détaillent les caractéristiques physiques des personnes et les prestations sexuelles mais insistent aussi sur la qualification de « l'escorte ». D'autres sites spécialisés en « escorting » se présentent comme des « annuaires d'escortes », rassemblant à la fois des annonces d'agences et de personnes déclarées comme « indépendantes » ou « occasionnelles ».

Exemples de sites recherchés : ladyxena.com / escortsexe.net / happyescorts.com / escortsfrance.org

Nombre d'annonces par jour environ : **une cinquantaine**

### Les sites de petites annonces :

Il s'agit de sites généralistes, pouvant abriter des annonces de prostitution dans les rubriques de rencontres entre adultes et/ou de massages.

L'utilisation de ces sites par les réseaux de proxénétisme est par ailleurs confirmée par les professionnels de la police, de la gendarmerie et de la justice rencontrés en entretien. Ces sites rassemblent un très grand nombre d'annonces, qui ne sont pas toutes des offres de prostitution.

Exemples de sites recherchés : Wannonce.fr / Leboncoin.fr / Marche.fr / Vivastreet.fr

Nombres d'annonces par jour environ : **une soixantaine**

### Les sites de rencontres :

Ces sites comportent des annonces de prostitution dans leurs rubriques « escort » et « massages etc. ». Elles sont généralement brèves, beaucoup moins rédigées que sur les sites d'agences d'escorting, parfois avec des fautes d'orthographe ou de grammaire. Elles montrent rarement le visage. Les titres des annonces peuvent mentionner des prénoms ou des pseudos mais ce sont souvent des caractéristiques physiques, une nationalité ou une catégorie « ethnique » qui sont mises en avant. Les intitulés peuvent aussi faire référence à l'acte sexuel proposé.

Exemples de sites recherches : meetic.fr / adopteunmec.fr / attractiveworld.fr

Nombres d'annonces par jour environ : **une quarantaine**

### En moyenne :

- **95% des annonces proviennent de femmes**, 2% d'hommes et 3% de personnes transgenres ;
- **l'âge moyen déclaré est 23 ans** mais il est probablement plus jeune, au regard des profils enregistrés. **Il varie entre 20 et 43 ans** ;
- la plupart des annonces se pratiquent à **Rouen** (pour 81.5% des annonces de l'échantillon), au **Havre** (14,5%) et pour les 4% restants, le secteur n'est pas précisé ;
- **la moitié des annonces concernent des personnes d'origine française** et l'autre moitié d'origine étrangère, le plus souvent d'Europe de l'Est ou d'Amérique du Sud.

**Une partie non négligeable des annonces de prostitution en ligne concernent des jeunes filles françaises.**

### III) Analyse des résultats

La prostitution étant un phénomène difficilement quantifiable, il est impossible de connaître le nombre exact de personnes en situation de prostitution. Cependant, les résultats du questionnaire et les échanges avec les professionnels permettent d'évaluer ce nombre à un minimum de 300 personnes en situation de prostitution en Seine-Maritime. Derrière ce nombre se cachent des parcours de vie bien distincts. On ne peut dégager un profil type qui serait représentatif de ces centaines de personnes. Cependant des tendances se dégagent :

#### - **Une prostitution qui s'effectue principalement dans les zones urbaines**

Rouen, Le Havre et enfin Dieppe sont trois territoires apparaissant le plus souvent dans les déclarations des professionnels mais aussi dans les annonces de prostitution en ligne. Ces zones urbaines sont les lieux principaux du trafic d'êtres humains ainsi que de l'activité prostitutionnelle en Seine-Maritime. Les zones rurales ne sont presque jamais, ou très rarement, apparues concernant la prostitution.

#### - **Des profils à majorité féminins**

La population féminine est principalement concernée par la prostitution en Seine-Maritime. Même si, parmi ces profils, certaines l'ont choisi délibérément, la majorité est victime soit de réseaux de proxénétisme étrangers soit d'un système présentant le corps de la femme comme une marchandise vendue à des potentiels clients, pour la plupart masculins.

La prostitution en Seine-Maritime est donc représentative de celle au niveau national et reste définie comme une violence faite aux femmes. Cette dernière est physique mais également psychologique et sexuelle.

#### - **Un phénomène qui touche davantage les mineurs**

La principale caractéristique de la population prostituée en Seine-Maritime réside dans l'âge des personnes concernées. Presque la moitié sont des mineurs. Ce public, peu importe l'âge du consentement, est par essence considéré comme victime de la prostitution, non seulement de l'activité prostitutionnelle mais aussi et surtout du système prostitutionnel. Le discours d'un mineur concernant cette activité doit être perçu comme le résultat d'une influence de ce système et non comme un choix délibéré.

#### - **Une prostitution étudiante comme révélatrice de leur précarisation**

La Seine-Maritime est un territoire comportant une part importante d'étudiants de par ses deux pôles universitaires ainsi que l'ensemble des écoles présentes. Comme partout les étudiants souffrent davantage de fragilités économiques, sociales et psychologiques. De ce fait la prostitution est appréhendée par ce public comme un moyen de sortir de la précarité et/ou de répondre à une détresse psychologique. Même si certains parcours de prostitution résultent de choix délibérés, l'étude menée localement par le service social de l'Université de Rouen met

en lumière le fait que cette activité reste, pour la majeure partie des cas, une situation subie et non choisie.

- **Une prostitution étrangère vulnérable**

La situation des étrangers expose à de nombreux risques. La part de cette population qui se prostitue correspond, pour la plupart, à des profils victimes de réseaux de traite des êtres humains en provenance d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'est. La Seine-Maritime compte un nombre important de femmes d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière, victimes de réseaux de prostitution en provenance d'Italie, contraintes de rembourser leur dette de voyage. La part des personnes en situation de prostitution en provenance d'Europe de l'est a, quant à elle, particulièrement baissé depuis la crise sanitaire. Enfin, la population en provenance d'Amérique du sud est caractérisée par une forte communauté transgenre exerçant de la prostitution de rue.

- **Une cyber-prostitution qui augmente**

La crise sanitaire a accéléré le passage d'une prostitution de rue à une prostitution qui s'effectue principalement en ligne sur des plateformes diverses. Ce basculement a rendu cette activité facilement accessible pour tous. Qu'importe l'âge de l'individu, l'accès à ces annonces est à la portée de chacun. De même, n'importe qui peut poster son annonce, sur n'importe quel site internet. Cette cyber-prostitution doit nous amener à revoir nos représentations de la prostitution et sensibiliser les publics, en particulier les jeunes, aux usages d'Internet.

- **Une prostitution essentiellement « tournante »**

Conjointement à l'avènement de la cyber-prostitution, l'essentiel de la prostitution aujourd'hui s'effectue via des flux constants. Loin de l'image de la personne en situation de prostitution sur un boulevard, la personne prostituée aujourd'hui est un individu qui se déplace de manière très rapide sur le territoire local (départemental), national, voire international. Il est de ce fait très difficile de la localiser, mais également de l'accompagner. Ce phénomène résulte de la mise en œuvre de stratégies des réseaux criminels.

- **Des professionnels insuffisamment informés/ formés**

Les entretiens ainsi que le questionnaire ont révélé un réel besoin provenant des professionnels, d'être mieux informés et formés dans le but de savoir réagir de manière adéquate à ce type de situation. Le tabou que revêt le sujet de la prostitution est paradoxalement très rarement apparu : la majorité des professionnels sont réellement motivés à l'idée de pouvoir évoquer et appréhender en toute transparence ce phénomène.

## Partie III : Conclusion et recommandations

Parmi les 208 professionnels interrogés pour ce diagnostic 60% ont identifié des situations de prostitution dans le cadre de leurs missions. Malgré ce taux élevé, peu déclarent avoir les outils et les connaissances afin de faire face à ce phénomène. De plus, ces situations en Seine-Maritime, comme partout ailleurs en France, semblent en pleine augmentation. Il apparaît donc nécessaire pour les pouvoirs publics, et en particulier au sein de la sphère départementale dans laquelle se situe la commission, d'intervenir de manière pérenne afin d'empêcher et de prévenir l'expansion de ce phénomène.

La prostitution est considérée en France comme une violence faite aux femmes. Or dans le cas de la Seine-Maritime, les personnes en situation de prostitution sont à environ 20% des hommes ou des personnes transgenres. Il semble donc indispensable d'inclure ce public en tant que victime de ce système, tout autant que les femmes.

L'égalité femmes-hommes ayant été retenue « grande cause » du quinquennat et la prostitution étant considérée comme une violence faite aux femmes, par voie de conséquence, la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains doit intégrer cette politique prioritaire.

Enfin, le taux de mineurs en situation de prostitution est particulièrement élevé en Seine-Maritime. Le Conseil départemental étant l'acteur décisif concernant la protection de l'enfance, il est identifié comme l'acteur pivot et pilote pour la mise en place d'actions visant à prévenir la prostitution de mineurs au sein de son territoire. Même si la prostitution étudiante n'entre pas dans la protection de l'enfance, la tranche d'âge jeune de ce public appelle aussi les acteurs locaux à se saisir de ce phénomène qui concerne les adultes de demain.

Pour ce faire, ce diagnostic propose les pistes d'actions suivantes :

**Recommandation n°1 : Former et sensibiliser les professionnels du territoire, en particulier ceux ayant un métier en contact avec les mineurs et ceux participant à la commission, au phénomène prostitutionnel et à la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**

Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :

- formation des professionnels de l'Education nationale notamment les infirmiers, les Inspecteurs académiques et les chefs d'établissement au repérage des situations de prostitution dans les collèges et les lycées ;
- formation sur le phénomène prostitutionnel des membres de la commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains par une association spécialisée ;
- mise en place d'un groupe de travail spécifique, en lien avec la commission, réunissant les professionnels concernés afin d'élaborer des actions communes visant à prévenir le phénomène prostitutionnel

**Recommandation n°2 : Mener des actions de prévention et de sensibilisation du public, en particulier du jeune public (12-21 ans), concernant la prostitution et l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Pour ce faire il paraît indispensable d'inclure dans les outils de prévention, la lutte contre les stéréotypes de genre et le développement des compétences psychosociales mais aussi de briser le tabou autour du système prostitutionnel.**

*Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :*

- mise en place d'un partenariat entre le CIDFF, le Planning Familial et l'Education nationale afin de mettre en place des actions de prévention dans les écoles et de renforcer le signalement des potentiels mineurs victimes de prostitution ;
- sensibilisation et prévention du public (mineurs et étudiants notamment) par l'organisation d'événements autour de la prostitution (via des conférences, forums, expositions, ciné-débats, stands d'informations) ;
- intervention dans les écoles d'une association spécialisée via l'utilisation des 3 heures d'éducation sexuelle prévues par la loi ;
- organisation d'un colloque sur le sujet (exemple avec la DRDFE, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et l'association IPPO qui ont organisé un colloque sur le thème « Prostitution et parcours de prostitution en Nouvelle-Aquitaine : D'où vient-on ? Où en est-on ? Où va-t-on ? » qui a eu lieu le vendredi 15 décembre 2017 à Bordeaux).

**Recommandation n°3 : Former un réseau de professionnels de la protection de l'enfance référents concernant la prostitution de mineurs afin de fluidifier et accélérer les procédures de protection du mineur.**

*Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :*

- création d'un comité de pilotage autour de la question de la prostitution des mineurs réunissant la justice, la police, les associations et le Conseil départemental. Ce comité a pour rôle de coordonner les informations autour de ce sujet afin d'instaurer une culture commune auprès des professionnels. Le groupe de travail actuellement piloté par le Conseil départemental de Seine-Maritime concernant la prostitution des mineurs pris en charge par l'ASE, a permis de renforcer les échanges entre les différents acteurs et meilleur repérage des situations ;
- meilleure prise en compte par la police et la justice avec la nomination d'un Procureur adjoint référent au Parquet Mineur ;
- meilleure connaissance du phénomène à travers une étude poussée sur la prostitution des mineurs ;
- mise en place de mesures d'accompagnement éducatives en milieu ouvert pour les mineurs en risque de prostitution avec un accompagnement par une association spécialisée.

**Recommandation n°4 : Former un réseau de professionnels référents concernant la prostitution afin de déterminer des acteurs ressources pouvant relayer les informations préoccupantes du territoire et repérer des situations de prostitution, en lien avec la Commission départementale.**

Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :

- organisation d'une cellule de veille et d'informations entre professionnels ;
- constitution d'un réseau de référents « Traite des êtres humains » avec une boîte mails reliant les professionnels référents et une association spécialisée ;
- partenariat avec Pôle Emploi et les Missions Locales désignant des personnes référentes pour gérer la situation des PSP. Mise en place chaque mois d'une « Cellule Emploi » avec les associations afin de coordonner leurs actions ;
- instauration d'un dispositif interne spécifique au sein de la Direction des Migrations avec la désignation d'une personne référente qui a en charge les dossiers et les traite en priorité ;
- formation dans le secteur de la justice et des forces de l'ordre d'une section sur la criminalité organisée avec une branche dédiée à la lutte contre le proxénétisme. Avec organisation de contrôles sur les zones de prostitution afin de recueillir des informations et constituer des dossiers approfondis sur les potentiels réseaux de proxénétisme.

**Recommandation n°5 : Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de prostitution par la structuration d'un lieu d'accueil et d'accompagnement global**

Exemple d'actions menées dans d'autres territoires :

- création d'un lieu d'accueil pour les mineurs (et jeunes majeurs) victimes de la prostitution.

**Recommandation n°6 : Anticiper les sorties sèches des parcours de sortie de la prostitution.**

Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :

- utilisation du Contrat d'Intégration Républicain pour bénéficier de formations linguistiques (« CIR » : est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer durablement, sauf exceptions. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut être prescrite en fonction du niveau en français) ;
- création d'un parcours d'insertion et d'accompagnement renforcé pour les femmes en grande vulnérabilité mis en place par Pôle Emploi.

**Recommandation n°7 : Inscrire la lutte contre le proxénétisme et l'accompagnement des personnes victimes de la prostitution au sein du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes et de la stratégie départementale de prévention de la délinquance**

**Recommandation n°8 : Organiser des maraudes en ligne afin d'entretenir une communication et apporter des informations aux personnes en situation de prostitution via des annonces internet.**

*Exemples d'actions menées dans d'autres territoires :*

- *organisation récurrente par une association de maraudes en ligne afin de prendre contact avec les personnes en situation de prostitution via internet.*

# Annexes

## Annexe 1 : les 6 points clés de la loi 2016-444



Ministère des Familles, de l'Enfance  
et des Droits des Femmes

### LES 6 POINTS CLÉS DE LA LOI PROSTITUTION

1



#### Abrogation du délit de racolage :

les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes.

2



#### Responsabilisation des clients :

ils sont désormais passibles d'une contravention de 1500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont également renforcés

3



#### Mesures de protection et d'accompagnement :

un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fonds dédié.

4



#### Actions de prévention et de sensibilisation :

la lutte contre la marchandisation des corps entrera dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté

5



#### Autorisation provisoire de séjour de six mois (et droit au travail) :

pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un parcours de sortie de la prostitution

6



#### Instauration d'une nouvelle instance présente dans les départements :

son but sera de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution

[www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr](http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr)

## Annexe 2 : Revue de Presse et de littérature

### **Ouvrages :**

- Jacques de Maillard et Daniel Kübler, « Analyser les politiques publiques, Politique en + », Presses universitaires de Grenoble, 2016
- Mary Wollstonecraft, « Défense des droits de la femme », Payot et Rivages, 286
- Claudine Legardinier « Le plus vieux métier du monde ? », Points Sur Les I, Les Moutons Noirs Vous Disent, 2012
- Lilian Mathieu « Prostitution, quel est le problème ? », Textuel, Textuel idées-debats, 2016
- Lilian Mathieu « Sociologie de la prostitution », Poche, La Découverte, 2015
- Christian Gentner « Le livre noir de la prostitution », Albin Michel, Hors Collection, 2000
- Emmanuelle Lê, « La construction juridique de la prostitution. Trois récits différenciés », Dans Cahiers du Genre 2014/2 (n° 57), pages 139 à 158
- Thierry Delcroix et Nina avec Jacqueline Remy, « Papa, viens me chercher ! », Editions de L'Observatoire, Humensis 2020
- François Duprat, Jérôme Bretzner, BD « Léo Cassebonbons » à l'initiative de la ville de Rouen en partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Maritime, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, l'Académie de Rouen et l'Education nationale, Mon trésor, Editions Petit à Petit,

### **Articles/ Revues :**

- « La construction juridique de la prostitution. Trois récits différenciés », Emmanuelle Lê, dans Cahiers du Genre 2014/2 (n° 57), pages 139 à 158
- « Prostitution et Société », Revues trimestrielles du Mouvement du Nid,

### **Rapports :**

- 5ème rapport mondial « Système prostitutionnel, Nouveaux défis, nouvelles réponses », Fondation SCÉLLES sous la direction d'Yves CHARPENEL, 2019
- « Rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 » par l'Inspection générale de l'Administration, l'Inspection Générale des Affaires Sociales et l'Inspection Générale de la Justice, 2019
- « Etude sur la prostitution des mineurs en Seine-Saint-Denis », Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, par Olivia Bourdin, Marie-Paule Conare, Diane Gayraud, Kylian Leplanois et Julie Martinaud sous la direction

d'Ernestine Ronai, en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Bobigny et la Cellule de recueil des informations préoccupantes du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, 2019.

- Rapport « Pour une phase 2 de la loi du 13 avril 2016 », FACT-S, 2020
- Rapport « Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution, volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser », Observatoire national de la protection de l'enfance, Dossier thématique coordonné par Emilie Cole et Magali Fougère-Ricaud, 2021
- « Rapport d'Observation protection de l'enfance », Département Seine-Maritime, 2019
- « Enquête sur les conditions de vie des étudiants », par l'Observatoire National de la vie étudiante, 2020
- « Diagnostic régional pour la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle en Bretagne », Amicale du Nid et DRDFE Bretagne, 2019
- « Diagnostic départemental pour la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle », département du Doubs par la délégation du Mouvement du Nid, Résultats et recommandations, Juin 2020

## Colloque :

- Colloque International « Prostitution de mineures : trouver la bonne distance », Université de Bordeaux/ COMPTRASEC/ CNRS, 2021

## Annexe 3 : Structures sollicitées en entretien

### **Services de l'Etat et collectivités territoriales :**

- Direction des Migrations et de l'Intégration de la préfecture de la Seine-Maritime (Bureau du droit au séjour)
- Mission « Sécurité-Prévention de la délinquance », Ville de Dieppe
- Pôle « Cohésion et direction des solidarités », Ville du Havre
- Service « Prévention de la délinquance, Direction de la Tranquillité Publique », Ville de Rouen
- Service social des élèves, DSDEN

### **Structures œuvrant dans le champ sanitaire et médico-social :**

- Services de Santé de l'Université de Rouen
- Services de Santé de l'Université du Havre
- Promotion Santé Normandie
- CHU Rouen- CASA

### **Secteur du champ social :**

- AFFD
- AIDES
- CAPS
- EMHAVI
- France Terre d'Asile
- La Boussole (CSAPA- CAARUD)
- Médecins du Monde
- Mouvement du Nid
- Planning familial
- ASAE- ONM Elbeuf
- UTAS Rouen Boucles-de-Seine
- ONM Dieppe

### **Enseignement supérieur :**

- CROUS Normandie

**Secteur de la justice et de l'accès au droit :**

- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Seine Maritime-Eure (PJJ)

**Secteur de la Sécurité et de l'Ordre public :**

- OCRTEH
- Police Judiciaire de Rouen SRPJ - Division des affaires criminelles (Brigade des mœurs et de répression du proxénétisme) et Sûreté Départementale (Unité des Atteintes aux personnes)

## Annexe 4 : Structures sollicitées pour le questionnaire en ligne

### **Services de l'Etat et collectivités territoriales :**

- Sous-préfecture de Dieppe
- Sous-préfecture du Havre
- Direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Maritime (remplacée au 1<sup>er</sup> avril 2021 par la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
- Agence Régionale de Santé de Normandie
- Rectorat de Normandie
- DSDEN - Service social en faveur des élèves
- Mairie de Rouen
- Mairie du Havre
- Mairie de Dieppe
- Mairie de Fécamp
- Mairie d'Yvetot
- Conseil départemental de Seine-Maritime
- UTAS Dieppe-Neufchâtel-en-Bray
- UTAS Le Havre Pointe de Caux
- UTAS Entre Seine-et-Mer
- UTAS Rouen
- Pôle Emploi Normandie

### **Structures œuvrant dans le champ sanitaire et médico-social :**

- Ordre des Sages-femmes de la Seine-Maritime
- Union Régionale des Professionnels de santé infirmiers
- Conseil départemental des médecins
- CGID Rouen et Le Havre
- CHU Rouen La PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)
- Centre hospitalier du Rouvray
- Groupe Hospitalier du Havre
- COREVIH normand
- Maison des adolescents du Havre
- Maison des adolescents de Rouen
- Clinique des Essarts
- Le CSAPA et CAARUD Nautilus
- Le CSAPA et CAARUD la Passerelle
- Le CSAPA et CAARUD la Boussole

- Association des Sages-femmes libérales de Haute Normandie
- Union Régionale des médecins libéraux
- CRIAVS
- Médecine Prévention de l'Université de Rouen
- 89 Centres médico-sociaux

**Secteur du champ social :**

- SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation)
- Restos du cœur de Seine-Maritime
- Secours populaire de Seine-Maritime
- Secours catholiques-Rouen
- Carrefour des Solidarités
- Armée du Salut – Le Havre
- UDAF 76
- AIDES
- La CIMADE
- Le GAMS
- La Banque Alimentaire
- ONM de Rouen, de Dieppe et d'Elbeuf
- Emergence-s
- EPHETA
- CAPS
- Association couples et familles 76
- Planning Familial 76
- RECIFE Le Havre
- Missions locales (Rouen, Elbeuf, Caux Seine Austreberthe, Le Havre Estuaire Littorial, Caux Vallée de Seine, Dieppe Côte d'Albâtre, du Talou)
- Bailleurs sociaux (Union pour l'Habitat Social de Normandie)
- CCAS Rouen
- CCAS Yvetot
- CCAS Lillebonne
- CCAS Bolbec
- Scop services 76

**Enseignement supérieur :**

- CROUS Normandie
- Service Social en faveur des étudiants de l'Université de Rouen
- Service de sûreté de l'Université de Rouen
- FEDER Rouen

- Service de la vie étudiante de Université du Havre
- Santé-Médecine Préventive de l'Université du Havre
- ESIGELEC
- INSA
- CESI Normandie
- UniLaSalle
- Neoma Business School
- EM Normandie (Ecole de management de Normandie)
- ENSA Normandie
- ESADHAR (École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen)

**Secteur de la justice et de l'accès au droit :**

- Défenseur des Droits
- UEMO DTPJJ
- PJJ
- AVIPP
- Maison de Justice et du Droit de Rouen
- AVIM
- AVRE
- Ordre des Avocats de Rouen

## Annexe 5 : Extrait du Questionnaire en ligne

### Enquête 2021 sur le phénomène prostitutionnel en Seine-Maritime

Ce questionnaire a pour but d'étayer un diagnostic sur la prostitution en Seine-Maritime. Il s'inscrit dans le cadre de la Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains qui s'est installée en mars 2019. Placée sous l'autorité du Préfet, cette instance départementale prévue par la Loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, est chargée d'élaborer une stratégie départementale de coordination des actions en direction de ce public et d'offrir, à travers la mise en œuvre de parcours de sortie de la prostitution, une alternative crédible à cette dernière.

Ce questionnaire est adressé aux professionnel.le.s susceptibles de rencontrer ou recevoir des personnes en situation ou en risque de prostitution. Il est auto-administré, en ligne, via Google Form et nécessite environ 15 minutes de votre temps. L'ensemble des réponses seront anonymisées lors du traitement des données. La restitution fera apparaître uniquement les structures et les fonctions. Les questions portent, en priorité, sur votre pratique professionnelle au cours des deux dernières années (2019-2020). Vous pouvez cependant indiquer des données plus anciennes, si elles vous semblent pertinentes pour ce diagnostic.

Qu'entend-on par prostitution ?

La prostitution prend des formes multiples. Elle peut avoir lieu à l'extérieur (rue, route, forêt, parking...) ou dans des espaces clos (hôtel ou appartement, via Internet notamment, salon de massage, bar à hôtesse, boîte de nuit...). Elle est rarement nommée comme telle : on parle de débrouille, d'escorting, de michetonnage, de masseuses, d'accompagnatrices, d'hôtesse... Ces termes euphémisent une même réalité : l'achat d'actes sexuels, avec une contrepartie qui peut être financière ou non (hébergement, nourriture, vêtements, téléphone portable...).

## IIème partie : Repérage de situations de prostitutions et/ ou de proxénétismes

### La "Prostitution"

Le Code Pénal français ne donne pas une définition précise des actes tombant sous la qualification de prostitution. Cependant dans un arrêt de la Chambre criminelle du 27 mars 1996, les juges considèrent que la prostitution « consiste à se prêter, moyennant une rémunération, à des contacts physiques de quelque nature qu'ils soient, afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui ».

Sont considérés comme des activités relevant de la prostitution :

- Le michetonnage (= consentement à des relations romantico-sexuelles en échange de faveurs financières ou matérielles).
- L'escorting (= Passer du temps et/ou offrir des relations romantiques voire sexuelles avec une personne en échange de faveurs financières ou matérielles).
- Le phénomène du "loveur boy" (= consentement à des relations sexuelles avec de prétendus amis de ce dernier sous prétexte de devoir rendre un service).
- Le consentement à des relations sexuelles en échange d'un hébergement ou d'un loyer réduit.
- L'envoi direct de photos dénudées de son corps en échange d'une rémunération ou de biens matériels.
- La diffusion sur les réseaux sociaux de photos dénudées de son corps en échange d'une rémunération ou de biens matériels.
- Le consentement à des relations sexuelles occasionnelles en échange de biens financiers ou matériels ou de services.

6. 1) Dans le cadre de vos missions, avez-vous déjà : (plusieurs réponses sont possibles)

*Plusieurs réponses possibles.*

- Identifié des situations de risque prostitutionnel (des personnes vous semblaient particulièrement exposées au risque d'entrer dans la prostitution)
- Identifié, de manière probable ou avérée, des situations de prostitution
- Eu connaissance, par un tiers, de situations de prostitution
- Eté témoin de situations de prostitution
- Vous n'avez jamais identifié ou eu connaissance d'un fait de prostitution dans votre secteur géographique et vous souhaitez passer à la section suivante

### Le "Proxénétisme"

Selon l'article 225-5 du Code pénal, le proxénétisme est le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- D'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui
- De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution
- D'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.

De plus, est assimilé au proxénétisme le fait par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- De faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui
- De faciliter à un proxénète la justification de ressources fictives
- De ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie tout en vivant avec une personne qui se livre habituellement à la prostitution ou tout en étant en relations habituelles avec une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution
- D'entraver l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par les organismes qualifiés à l'égard de personnes en danger de prostitution ou se livrant à la prostitution.

19. 15) Dès lors avez-vous déjà dans le cadre de vos fonctions : (plusieurs réponses sont possibles )

*Plusieurs réponses possibles.*

- Identifié des situations de risque de proxénétisme (des personnes vous semblent particulièrement exposées au risque d'un proxénète)
- Identifié, de manière probable ou avérée, des situations de proxénétisme
- Eu connaissance, par un tiers, de situations de proxénétisme
- Eté témoin de situations de proxénétisme
- Je n'ai jamais eu à faire à ce genre de situations

20. 16) Parmi les situations de prostitution que vous avez pu identifier combien selon vous